



Compte rendu de réunion publique

30 mai 2024

Les impacts sur l'eau

Vichy



PROJET DE MINE
DE LITHIUM
DANS L'ALLIER

ORGANISÉ PAR



SALLE/ADRESSE :	Maison des Associations, Salle des Fêtes, Place Charles de Gaulle, 03200 Vichy
PARTICIPANTS :	184 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	18h à 21h40

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Mathias BOURRISSOUX	CPDP
Mme	Claire BOUTELOUP	CPDP
M.	Nicolas Le Méhauté	CPDP

Intervenants :

Mme	Charlotte BENOIT	Mairie de Vichy
Mme	Charlène DESCOLLONGES	Pour une Hydrologie Régénérative
M.	Fabrice FREBOURG	Imerys
M.	Jean-François RICARD	Imerys
M.	Marc BOISSON	ANTEA
M.	Nicolas HARDOUIN	DDT Allier
Mme	Sophie SEYTRE	DREAL
Mme	Clotilde BERTIN	BRGM
M.	Alain DUPUY	BRGM
M.	Boris VAXELAIRE	Imerys
Mme	Céline BOISSON	SAGE Sioule
M.	Gilles JOURNET	SAGE Sioule
M.	Jonathan BOURDEAU	SAGE Cher amont
M.	Jean-Pierre GUERIN	SAGE Cher amont
M.	Laurent GAILLARD	Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
M.	Gérard LAPLANCHE	SIVOM de Sioule et Bouble
Mme	Adélaïde GIRAUD	ASA des Champagnes
M.	Olivier JULIEN	Montluçon Communauté

RESUME DE LA REUNION

Cette réunion, consacrée aux impacts du projet de mine de lithium sur les eaux de la Bosse, de la Sioule et du Cher, s'est déroulée le **jeudi 30 mai 2024** à **Vichy** et était également retransmise en **direct sur Youtube**. La réunion était structurée autour de **trois tables rondes**, thématiques à partir des principales interrogations et préoccupations formulées par les publics depuis le lancement du débat.

Après une introduction par le président de l'équipe organisatrice du débat, Mathias Bourrissoux, **Charlène Descollongues**, hydrologue indépendante, a présenté un **panorama des enjeux liés à l'eau** sur le territoire. Elle a rappelé que les effets du changement climatique intensifient les épisodes de sécheresses et de crues et ne permettent pas un rechargement optimal des nappes phréatiques et des cours d'eau. Selon elle, il est important de développer une **gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants**, de faire le bilan des usages anthropiques (eau potable, agricole, industriel) et de définir collectivement des minimums à laisser pour garantir la disponibilité de la ressource pour les générations futures.

Fabrice Frébourg d'Imerys a ensuite présenté les besoins en eau du projet EMILI. Ces derniers concernent l'extraction minière et la concentration, ainsi que le transport des minerais entre les sites de concentration et de conversion et l'usine de conversion à la Loue.

Table ronde 1 - « La mine impacte-t-elle la ressource en eau de la Bosse à Echassière ? »

La table ronde a débuté par une présentation des **méthodologies développées par Imerys** permettant de définir des modèles hydrogéologiques pour gérer la ressource en eau de la Bosse. **Alain Dupuy** et **Clotilde Bertin** du **BRGM** ont réagi en confirmant la pertinence des méthodes d'Imerys. Ils ont aussi précisé que ces modèles doivent être travaillés en permanence avec les **données de terrain**. Enfin, ils ont indiqué que la contamination à l'arsenic dans le massif de La Bosse est naturelle.

Nicolas Hardouin de la **Direction Départementale des Territoires** et **Sophie Seytre** de la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement) ont rappelé le cadre législatif auquel ce projet est soumis et ont précisé que toutes demandes de permis incluent des études d'impacts détaillées, qui intègrent les risques environnementaux et leur acceptabilité.

Parmi les enjeux soulevés par le public, plusieurs préoccupations ont été exprimées sur la **gestion des résidus miniers** et les **techniques d'étanchéification des galeries**. Imerys a en partie pu préciser les mesures prises pour minimiser ces impacts potentiels, en mentionnant notamment les techniques de remblayage progressif des galeries et le travail d'identification des fissures.

Table ronde 2 – « Prélèvement d'eau dans la Sioule »

Pour débiter, **Fabrice Frébourg d'Imerys** a présenté les sources potentielles d'approvisionnement en eau pour l'usine de concentration. Il a justifié le choix de la Sioule et présenté les stratégies de stockage qui seront développées par Imerys afin de moduler au maximum les prélèvements en période d'étiage.

Nicolas Hardouin (DDT Allier) a rappelé qu'actuellement, les réglementations n'autorisent pas l'entrée de nouveaux usagers sur la Sioule, en raison des quotas de prélèvements déjà existants. Toutefois, des marges de négociation pour organiser une autre répartition de la ressource existent. À la suite de cela, **Gilles Journet** et **Céline Boisson, du SAGE Sioule** (Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux) ont fait état de la pression actuelle sur la Sioule et présenté les résultats de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat), dont l'objectif est de synchroniser besoins et ressources tout en préservant les milieux naturels.

Gérard Laplanche du **SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de Sioule et de Boule** a mis en doute les capacités d'approvisionnement en eau potable en cas de baisse générale des niveaux d'eau et a partagé ses préoccupations sur ce sujet. **Adélaïde GIRAUD (ASA des Champagnes)** a quant à elle insisté sur le fait que les besoins en irrigation ne doivent pas devenir une variable d'ajustement et qu'il est essentiel de les préserver pour maintenir une activité agricole. Enfin, **Laurent Gaillard de la Fédération de Pêche** a mis en garde contre une réduction des débits réservés, qui serait critique pour la survie des milieux aquatiques.

En réponse, des solutions comme le **stockage d'eau en périodes hivernales** pour limiter les prélèvements estivaux, ou encore la mise en place d'une **gestion concertée avec les usagers** ont été proposées par Imerys. Les représentant-es de la DDT Allier et de la DREAL ont précisé que toute modification des prélèvements est soumise à un cadre réglementaire qui garantit la **préservation des ressources naturelles**.

Table ronde 3 – « Usine de conversion et impact sur le Cher »

Jean-François Ricard a expliqué pour le compte d'**Imerys** que l'eau nécessaire à l'usine de conversion sera prélevée à la sortie de la station d'épuration de Montluçon, afin de s'inscrire dans une démarche de réutilisation des eaux usées.

Jean Pierre Guerrin et Jonathan Bourdeau, du SAGE Cher amont, sont revenus sur l'état du bassin du Cher, sur lequel la ressource est déjà sous pression et très fragile en période d'étiage.

Pour finir, **Olivier Julien, représentant de Montluçon Communauté** a affirmé que des mesures de traitements complémentaires seront mises en place afin de garantir de la qualité de l'eau utilisée par Imerys et a souligné les efforts du groupe pour trouver des solutions de réutilisation des eaux usées.

Pour conclure, **Charlène Descollongues** s'est félicitée de l'effort de transparence et de dialogue d'Imerys, tout en soulignant la nécessité d'une réflexion collective et accrue sur la sobriété et l'efficacité des prélèvements à l'échelle du territoire. Elle a invité l'équipe du débat et celle d'Imerys à porter une attention particulière aux incertitudes liées aux projections climatiques.

Face au très grand nombre de questions posées au cours de la soirée, l'équipe du débat a décidé d'organiser une visioconférence supplémentaire afin d'y répondre.

La liste complète des questions posées est disponible sur le site internet du débat.

COMPTE-RENDU INTEGRAL DE LA REUNION

Diffusion d'un film

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue. Merci de vous installer. Nous vous remercions d'être venus nombreuses et nombreux encore une fois à cette réunion très attendue qui porte sur la thématique de l'eau dans toutes ses composantes. Une belle réunion qui s'annonce pour 3h30 de temps ce soir, en présence de nombreux intervenants. Avant que nous puissions rentrer dans le sujet de ce jour, je vous propose, comme le veut le protocole habituellement, que nous accueillons la première adjointe à la ville de Vichy pour le traditionnel mot d'accueil. Merci beaucoup de nous accueillir. Je vous cède la parole pour un petit mot introductif.

Mme Charlotte BENOIT – Mairie de Vichy

Merci. Bonjour à toutes et tous. Je suis Charlotte BENOIT, première adjointe au maire ici à Vichy. J'en profite pour vous présenter les excuses de Frédéric AGUILERA, notre maire, qui, malheureusement, ne peut pas être ici ce soir pour vous accueillir. C'est donc moi qui ai l'honneur de le faire dans cette salle des fêtes, à l'occasion de cette quinzième réunion sur 19 réunions publiques, organisée par la Commission nationale du débat public sur le projet EMILI qui va être abordé ce soir. Ce projet est porté par Imerys qui englobe l'exploitation d'une mine de lithium et la création d'une usine de concentration dans le secteur des kaolins de Beauvoir, mais également l'implantation d'une plateforme de chargement ferroviaire près de Saint-Bonnet-de-Rochefort et une usine de conversion dans l'agglomération de Montluçon. La réunion publique de ce soir est consacrée sur les impacts au niveau de l'eau. Cela constitue un véritable temps d'échange, d'information et de débat qui est nécessaire à notre vie démocratique et républicaine. C'est pourquoi je vous souhaite de pouvoir mener des débats intéressants et des travaux constructifs qui permettront l'expression de tous, je le sais. Je vous souhaite des débats constructifs et apaisés, ainsi qu'une très bonne soirée. Merci à vous.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Merci encore pour votre accueil. Je vais juste faire une toute petite introduction sans vous présenter le déroulé de la réunion. Ce sera fait ensuite par mes collègues de l'équipe du débat public, Claire BOUTELOUP et Nicolas LE MEHAUTE qui vont justement animer plus particulièrement les échanges ce soir. J'aimerais juste faire un point sur où nous en sommes dans le débat et vous annoncer les prochains rendez-vous. Nous sommes en train de préparer un beau programme pour le dernier mois de rencontre. Aujourd'hui, c'est la dernière réunion consacrée aux grands enjeux, dont l'eau, enjeu évidemment très attendu depuis le début du débat. Cela a été positionné le 30 mai pour tenir compte de la publication des dernières études d'Imerys. Dès les premières rencontres du débat, lorsque nous étions à Moulins ou à Gannat début mars, l'eau est ressortie comme un sujet crucial et nous avions tout de suite vu qu'il fallait placer cet échange assez tard dans le débat afin que l'on puisse compter sur les résultats d'études hydrogéologiques qui ont été menées par le prestataire d'Imerys. C'est pour cette raison que nous sommes là ce soir. Nous avons également énormément de nouvelles données à partager et des informations à mettre en débat qui ne sont pas celles qui étaient introduites dans le dossier du maître d'ouvrage. C'est important, car cela veut dire qu'il faut que nous soyons tous en capacité d'entendre de très nombreux éléments ce soir qui ne sont pas dans le dossier que vous avez peut-être encore sous les yeux, ou en tout cas, des données que vous avez aujourd'hui en tête comme étant celles du projet. Les choses évoluent. Le débat est une dynamique qui permet aussi d'évoluer et aujourd'hui, nous allons largement prendre des éléments nouveaux au cours de cette réunion. Ces éléments sont ceux sur l'eau qui sont présentés au travers d'une fiche que vous trouverez

à l'entrée de la réunion et qui détaille un certain nombre d'informations qui sont celles qui vont être mises en débat ce soir. Je vous invite donc soit à la récupérer directement à la sortie de la salle en version papier, soit de la télécharger sur le site internet.

Le site internet est alimenté en permanence par les ressources du débat public, notamment par des podcasts, des bibliographies, des références, des données documentées, ainsi que les supports des réunions, les comptes rendus des réunions intégrales et les vidéos des réunions. Vous allez voir ce soir que les supports sont très riches, parfois un peu surchargés. La salle est grande. Vous ne verrez pas toujours très bien. Vous allez être un peu frustrés. N'hésitez pas à écouter et à essayer de bien saisir les données présentées plutôt que de vous torturer le cou à essayer de prendre des photos des écrans comme c'est souvent le cas. Vous aurez tout en ligne dès lundi sur le site internet où vous pourrez récupérer tous les jeux de données et les compléments d'information que nous mettrons en ligne, comme à chaque rencontre. Je termine sur les prochains rendez-vous, avec une séance d'approfondissement qui va nous occuper pendant tout le mois de juin et d'ici la fin du débat, le 4 juillet. Le 8 juin, nous aurons un grand forum participatif autour d'un sujet que nous avons intitulé très largement « Mobilités et lithium : quelles perspectives ? » qui permet de reposer encore des questionnements sur les thèmes qui sont très larges de la transition énergétique et de l'usage des mobilités électriques. Nous avons eu un temps à Paris sur ces sujets. Nous savions qu'il y avait des attentes pour que l'on en organise un aussi au local, ce qui sera chose faite ce jour-là. Nous aurons ensuite un grand temps, le 20 juin, à Échassières, intitulé « Et après le débat ? », où nous allons traiter d'un certain nombre de sujets en présence d'un représentant de l'État. Je crois que cela était attendu. Aujourd'hui, nous vous l'annonçons donc officiellement. Il y aura le délégué interministériel, Monsieur Benjamin GALLEZOT, délégué interministériel en charge de l'approvisionnement en minerais et métaux stratégiques. Il pourra donc parler à la fois de la stratégie de l'État, de la refonte du code minier et notamment aussi des projets de loi industrie verte 1 et 2, mais aussi, par exemple, de la régénération de la ligne ferroviaire. Autant de sujets sur lesquels vous avez maintes et maintes fois interpellé l'État. Je pense que vous pouvez être nombreux à être intéressés. Inscrivez-vous dès lundi pour cette réunion. Enfin, le 22 juin, nous aurons un plein de sujets sur lesquels potentiellement approfondir, dont certains qui seront peut-être liés à la thématique du soir. Nous verrons cela au sortir de cette réunion. Nous avons déjà fléchi des sujets sur le 22 juin comme étant à approfondir du fait de leur importance, notamment le sujet des variantes et alternatives au projet présenté qui pourra être repris ce jour-là, ainsi que les retombées territoriales avec le sujet de l'accompagnement du projet, mais aussi des éventuelles compensations. Aussi, nous aurons un gros sujet qui portera plutôt sur les procédés mis en place par Imerys, qui sera celui du traitement des stériles et résidus miniers. C'est un avant-goût. Cela ne présage pas de l'ordre du jour exhaustif de ces rencontres, mais j'imagine que cela vous donne un petit peu ce qui va se passer le mois prochain pour que vous puissiez vous inscrire. Plus vous serez nombreux, mieux ce sera. Nous vous encourageons donc à le faire, et ce, dès lundi prochain. Je cède la parole Claire et Nicolas. Merci de prendre en charge la facilitation des échanges et l'animation de ce temps important.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Bonsoir. Je suis Claire BOUTELOUP, membre de la Commission particulière du débat public. Ce soir, avec Nicolas LE MEHAUTE, nous allons co-animer une série de trois tables rondes. Vous attendiez, depuis plusieurs semaines, un certain nombre d'informations. Des documents ont été publiés en ligne depuis, mais assez récemment et, surtout, l'ensemble de ces questions n'a pas forcément été traité.

L'idée est d'enchaîner trois sujets ce soir qui sont liés à la fois à un thème et un site. Je précise que la soirée risque de durer 3h30, car nous avons voulu préserver des temps d'échange avec vous. Pour optimiser les échanges et pour avoir le temps de tout traiter, nous vous proposons un système de cartons. Sur votre chaise, vous avez normalement chacun un carton jaune. Si vous avez besoin d'autres cartons ou de crayons, faites-nous signe et quelqu'un viendra vous apporter tout ce qu'il faut. Vous avez droit à autant de cartons que ce que vous voulez, mais il faut renseigner une question par carton. Nous vous proposons également d'écrire vos questions au fil de l'eau. Lorsque vous avez un carton que vous souhaitez que l'on recueille, il faudra aussi nous faire signe. Nous allons donc recueillir tous les cartons au fur et à mesure afin d'en faire une synthèse pour poser les premières questions aux interlocuteurs des tables rondes. Il y aura donc une priorité aux questions qui émergeront des cartons que nous essayerons de regrouper afin que cela réponde à un maximum d'interrogations. S'il reste du temps, nous pourrions prendre quelques questions orales, mais rien n'est assuré.

Concernant le déroulé, nous aurons une première table ronde sur un premier sujet avec des interlocuteurs spécifiques, « La mine impacte-t-elle la ressource en eau de la Bosse ? ». Le deuxième sujet sera « Y a-t-il assez d'eau dans la Sioule pour accueillir un nouvel usager ? ». Enfin, le troisième sujet sera « L'usine de conversion va-t-elle aggraver les tensions actuelles sur le Cher ? ». Nous aurons ensuite une séquence conclusive. Pour démarrer la soirée, en plus de toutes les parties prenantes que vous pourrez voir sur la scène tout au long de la soirée, nous avons invité Charlène DESCOLLONGES qui sera notre grand témoin qui interviendra en début de soirée et à la fin également.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Charlène DESCOLLONGES est experte hydrologue indépendante, conférencière et auteure de livres autour de l'eau. Charlène, je vous invite à prendre place. L'eau met en connexion énormément d'acteurs. Pour ce projet, il y a l'merys, mais c'est en fait tout un territoire qui se met en mouvement. Vous allez voir que beaucoup de monde va se relayer sur ces tables rondes. L'intention pour nous est de montrer que chacun a un bout de pièce du puzzle. L'objectif est que vous, public, puissiez, à l'issue de ces rencontres, avoir une idée du panorama général et de pouvoir situer les enjeux les uns par rapport aux autres, mais questionner aussi le projet de façon précise. Il y a tout de même cet objectif d'avoir ce tableau général qui est quelque chose d'assez essentiel au niveau du débat public. Je ne vais pas être plus long et je laisse la parole à Charlène DESCOLLONGES pour ces dix minutes d'introduction du sujet à travers le prisme des enjeux de l'eau.

Mme Charlène DESCOLLONGES – Pour une Hydrologie Régénérative

Bonsoir à toutes et à tous. Merci beaucoup pour cette invitation et cette introduction autour de ce projet de mine de lithium. C'est un projet que « j'attendais » depuis un certain temps. Au moment où j'ai écrit mon premier livre, j'avais senti les tensions autour de ce sujet de l'eau et de la souveraineté énergétique qui repose sur nos minerais. Ce n'est donc pas le premier. Ce débat est un précédent à notre échelle, mais ce ne sera pas le premier. Je vais poser quelques bases pour, je l'espère, nourrir vos réflexions. Nous allons commencer par le grand cycle de l'eau qui est perturbé par le climat. Je vais repartir du schéma qui est tiré des derniers rapports du GIEC, mais j'imagine que tout le monde sait à quel point le cycle de l'eau est lié au climat. Pour chaque degré de réchauffement supplémentaire, nous allons nous retrouver à avoir une augmentation de la température et donc une augmentation de l'évaporation et l'évapotranspiration. Cela veut dire que l'eau de pluie qui va arriver sur les sols va s'évaporer davantage, moins recharger les nappes et moins recharger les rivières. Nous allons nous retrouver à avoir plus de sécheresse des sols, plus de sécheresse météorologique et plus de sécheresse hydrologique. À l'échelle planétaire, à chaque degré de réchauffement supplémentaire, nous

allons avoir une intensification des extrêmes hydrologiques, soit plus de sécheresses intenses et longues, ainsi que plus de précipitations intenses qui vont se concentrer chez nous au cours de la période hivernale. Il est important de poser les bases de ce que cela implique en termes de climat et de la nécessaire neutralité carbone qui est complètement liée aussi à ces extrêmes hydrologiques que nous allons subir sur tous les territoires en France et particulièrement ici, où nous allons avoir des sécheresses estivales plus intenses, plus longues, mais aussi des précipitations intenses qui vont provoquer des crues par débordement.

Un autre effet pervers de ce grand cycle de l'eau qui sera perturbé par le climat, c'est la baisse des niveaux dans les cours d'eau. Il faut vraiment comprendre que les rivières nous fournissent d'incroyables services. Ils sont capables de diluer les polluants que nous allons émettre dans l'environnement, polluants qui restent des rejets des stations d'épuration. Ce que nous observons de plus en plus, c'est la baisse des débits dans les cours d'eau et donc une baisse de la capacité à diluer ces polluants. Nous avons des rivières qui s'affaiblissent l'été et qui sont de moins en moins capables d'absorber le reste à charge des polluants qui sont émis par les stations d'épuration, mais aussi toutes nos autres activités. Il y a donc un peu un effet kiss cool, si je puis dire. C'est à la fois une baisse des débits dans les rivières, mais aussi une augmentation de la température. C'est le cocktail idéal pour le développement des algues dans les cours d'eau et les algues vertes ne sont pas que sur les côtes bretonnes. Malheureusement, nous les observons de plus en plus dans les rivières en été. L'impact sur les milieux aquatiques est avéré. Je fais ici le lien par cette diapo entre quantité et qualité de l'eau. C'est très important d'avoir ce lien en tête tout au long de la soirée. Je vous inviterai à vraiment conserver cette information.

Lorsque nous parlons d'hydrologie, nous parlons de plusieurs échelles, l'échelle spatiale et l'échelle temporelle. Concernant l'échelle spatiale, nous allons raisonner à l'échelle des bassins versants. Nous avons six grands bassins versants. Ici, nous sommes sur le grand bassin de la Loire. Deux affluents, l'Allier et le Cher, sont concernés par le projet. Il est donc important de savoir où est-ce que nous nous plaçons sur la rivière et de quel bassin versant, nous parlons. Pour aller plus dans le détail, il faut aussi comprendre que nous avons, dans ces bassins versants, des interactions qui sont complexes à appréhender. Nous-mêmes, en tant qu'hydrologues, sommes obligés de parler avec d'autres spécialistes, notamment des hydrogéologues, qui vont modéliser la dynamique des nappes. Les rivières sont connectées à leurs nappes d'accompagnement, ce qui est impensé total dans la plupart de nos projets ou activités, où nous oublions que les rivières fonctionnent aussi avec des nappes. En hiver, lorsque les rivières débordent, cela peut provoquer des dégâts et cela nous embête un peu. Néanmoins, c'est important parce que la rivière va pouvoir recharger sa nappe grâce à son espace de liberté autour d'elle. En été, c'est l'inverse qui se produit. La nappe alimente la rivière et c'est ce que l'on appelle le soutien à l'étiage, étiage qui est la période des basses eaux. Je vous montrerai ce que c'est. Ce rôle de soutien à l'étiage est partout naturellement assuré par ses nappes, et de plus en plus artificiellement par les rejets de stations d'épuration et par les barrages hydroélectriques qui donnent de l'eau en été. Comme vous l'aurez compris, nous avons besoin de modéliser et de comprendre ces interactions. Les rivières ne fonctionnent pas toutes seules. Elles fonctionnent grâce aux nappes, mais aussi par certains rejets de nos activités anthropiques.

Concernant l'échelle temporelle, je vais insister très lourdement sur où nous nous plaçons dans le temps, puisque le partage de l'eau se discute dans une période donnée où la ressource est moins disponible, c'est-à-dire l'été. La période des basses eaux, ou encore l'étiage sont très importants. Lorsque nous parlons de partage de l'eau, il faut parler d'un triptyque que l'on oublie très souvent. Nous savons bien modéliser

ou estimer la demande en eau de toutes nos activités anthropiques, et j'insiste sur « toutes les activités anthropiques ». Il faut faire un bilan à l'échelle du bassin versant sur quels sont les usages et la demande. Ensuite, on regarde les ressources disponibles et on se place notamment sur l'été, de juillet à maintenant octobre. Ici, ce sont des études quantitatives qui permettent d'évaluer la demande en eau, la ressource disponible et les caractéristiques de cet étiage. Nous allons faire des statistiques sur cela. Ce sont des études HMUC dont nous parlerons sûrement dans la soirée et dont les résultats sont attendus pour fin 2024. Dans ce bilan, nous oublions très souvent de parler des milieux aquatiques. C'est tout l'objet de ces études. C'est d'être en capacité d'évaluer le minimum à laisser dans la rivière pour les milieux aquatiques. Vous allez me dire que la biodiversité, on s'en fiche un peu, mais il s'avère que nous sommes tout de même en pleine crise de la biodiversité. Malgré tout, cela joue aussi un rôle important pour permettre le bon fonctionnement de la rivière. Il faut donc être en capacité de modéliser ce débit minimum biologique. L'une des questions qui sera également abordée au travers de cette étude portée par le gestionnaire de bassin est de savoir quels sont les autres usages, notamment les usages agricoles qui ont la particularité de consommer l'eau. Je fais ici une distinction entre prélèvement et consommation. L'eau qui est consommée par irrigation ne retourne pas dans le milieu aquatique. Il faut vraiment faire ce bilan, à savoir ce qui est pris, ce qui revient dans les milieux aquatiques, mais aussi ce qui est consommé, qui part dans l'atmosphère et qui ne reviendra pas tout de suite. Ce bilan doit être fait sur les deux bassins versants concernés, sur le Cher, mais aussi sur la Sioule.

Concernant la Sioule, les prélèvements ne sont pas encore arrêtés. Une zone a été délimitée par Imerys. Des études devront être faites pour savoir où est-ce que l'on prélève et quels seront les débits d'étiage qui seront d'ailleurs apportés ce soir par les nouvelles données, mais j'insiste encore sur le niveau extrême. Pour ce qui est des débits d'étiage, nous raisonnons classiquement à l'échelle du QMNA5 qui c'est un débit d'étiage réglementaire. J'insiste sur le fait qu'il faut aller sur le débit que l'on appelle le VCN3 qui est journalier, puisqu'il reflète la tendance extrême de cet étiage. Aujourd'hui, avec le changement climatique, nous ne pouvons plus ne raisonner qu'à l'échelle du mois. Il faut parler l'échelle du jour parce que c'est là où se produisent tous les impacts. Pour le Cher, cela va être la même chose. Il va falloir raisonner sur le débit d'étiage extrême et les débits minimums biologiques.

Des choses devront encore être éclaircies par ce débat ce soir. D'une manière générale, il faut se poser les bonnes questions autour de ce projet, chercher à ouvrir le dialogue et être beaucoup plus transparents sur les ambitions, arrêter de noyer le poisson, exprimer l'impact sur les débits des sécheresses extrêmes au pas de temps journalier comme je viens d'en parler, anticiper la baisse de la capacité de dilution de ces hydrosystèmes et notamment l'été, quantifier précisément les impacts écologiques sur ces espèces aquatiques sur la Sioule et le Cher, et projeter cet équilibre demande-ressource-milieu à moyen terme avec le changement climatique. Il y a une interrogation sur les eaux pluviales dont je pense que nous en parlerons très largement. Au-delà des aspects et des considérations techniques, il faut parler aussi de démocratie et de gouvernance de l'eau, à savoir quel est le niveau de discussion avec les autres usagers qui, aujourd'hui, se partagent l'eau et comptent encore sur cette ressource en eau à moyen et long terme. Quid d'EDF qui doit à la fois produire de l'électricité bas carbone et, en même temps, assurer un débit d'étiage minimum ? Quid des agriculteurs qui vont avoir besoin de plus en plus d'eau pour produire avec un climat qui change ? Vous l'aurez compris, nous sommes en plein dans un nexus d'eau, d'alimentation et d'énergie. Il faut avoir en tête que nous ne parlons pas seulement de ce projet. Il faut parler des autres usages aussi. Enfin, ne pas oublier la voie des milieux aquatiques, à savoir comment faire parler ces espèces aquatiques qui n'existent pas encore dans nos instances de concertation. La voie est ouverte. Merci.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CDPD

Merci. Charlène DESCOLLONGES, vous serez donc notre grand témoin et en tant que tel, vous avez donc fait cette introduction. Vous serez également invitée à nous donner votre regard dans le temps de conclusion de ces échanges. Pour introduire ces trois sujets, il nous semblait important de rappeler les grands chiffres et les grandes idées autour du projet et autour de l'eau. Fabrice FREBOURG d'Imerys va donc nous présenter l'essentiel que chacun de nous doit avoir en tête pour suivre les échanges qui vont suivre après cette présentation. Je vous laisse la parole.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Fabrice FREBOURG. Je suis en charge des études environnementales pour le projet Imerys. Je crois que cette réunion était très attendue. Merci à Charlène DESCOLLONGES pour l'introduction des grands principes. Nous allons faire l'effort aujourd'hui d'apporter toutes les réponses aux questions que vous avez été nombreux à poser lors des dix premières réunions publiques. Dans un premier temps, nous allons essayer de détailler les différents enjeux qui sont liés au projet, puis nous reviendrons dans le cadre des tables rondes sur des éléments beaucoup plus précis, sur les différents aspects.

Pour resituer un petit peu où est-ce que nous avons besoin d'eau et quels sont les enjeux dans le projet, vous avez ici schématiquement ce que nous avons appelé la partie amont, où se situerait la partie d'extraction minière et la partie concentration. Nous en avons besoin, notamment pour les processus de flottation. C'est la première partie sur laquelle nous avons besoin d'eau. La deuxième partie est celle du transport. Vous l'avez ici en vert, avec les petits tuyaux. Nous voulons éviter des transports par camion entre la première usine de concentration et l'usine de conversion. Pour ce faire, nous avons imaginé de pouvoir utiliser l'eau pour transporter le minerai jusqu'au train. La troisième partie sur laquelle nous avons besoin d'eau est la partie de conversion qui serait située à La Loue, à côté de l'agglomération de Montluçon. Ce sont donc ici les trois secteurs sur lesquels nous avons besoin d'eau. Je reviendrai dessus pour expliquer pourquoi nous en avons besoin.

Le recyclage global du projet est un gros effort que nous avons fait dans la conception et représente 90 %. Il y a 95 % sur la partie amont et 85 % sur la partie aval. Nous pourrions revenir sur ce point. Ce recyclage maximal a pour effet de réduire le prélèvement en eau, mais aussi d'éviter les rejets pour avoir cette optimisation du cycle de l'eau à l'intérieur du process industriel. Concernant la réutilisation des eaux usées, nous reviendrons dessus pour résoudre la question de l'usine de Montluçon qui est aussi un gros enjeu pour nous et qui est aussi quelque chose qui est amené probablement à se déployer dans les industries françaises. Je ne voudrais pas oublier ce qui n'est pas indiqué ici, qui sont les efforts que nous avons faits et que nous avons déjà présentés sur la réduction des empreintes de surface, c'est-à-dire avoir une mine souterraine et non pas à ciel ouvert pour limiter l'empreinte de surface et réutiliser une friche industrielle pour ne pas aller artificialiser d'autres secteurs. Comme présentés à plusieurs reprises, ces besoins représentent 1,2 million de consommation par an qui se décompose de façon à peu près égale, soit 600 000 mètres cubes par an pour la partie concentration et transport – la partie amont – et 600 000 mètres cubes aussi sur la zone de l'usine de conversion – la partie aval. Ces besoins correspondent aux pertes qui vont dans les résidus qui seront remblayés en partie sous terre et dans les minerais qui seront produits. Ce besoin sert donc à compenser ces pertes liées à l'humidité des produits très essentiellement.

Concernant ces 1,2 million et ce qu'ils représentent, nous avons mis quelques chiffres, mais nous aurions pu en donner d'autres et il y a sûrement d'autres équivalents à trouver. Sur la partie du lithium, cela veut dire concrètement que pour produire une tonne d'hydroxyde de

lithium – ce que nous allons produire à la fin pour la fourniture des fabricants de cathodes pour les batteries – cela représente 35 mètres cubes d'eau pour la production de cette tonne d'hydroxyde de lithium. Ce qu'il faut rappeler aussi par rapport aux autres productions de lithium dans le monde, et notamment ce qui est très répandu dans les salars qui procèdent par beaucoup d'évaporation, c'est 10 à 20 fois moins d'eau que ces productions de lithium, comme en Amérique du Sud. Pour donner un autre ordre de grandeur, si nous regardons la consommation totale du département de l'Allier que vous voyez sur le graphe de gauche, si nous prenons à peu près 60 millions, cela veut dire que ce besoin d'Imerys représente, pour le département, 2 % de la consommation du département Allier tout confondu – eau potable, agriculture et autres. Ce sont également 10 % de la moyenne des plus gros consommateurs d'eau pour les industriels français.

Nous allons être amenés à reparler des aspects hydrogéologiques, des eaux de surface et des eaux souterraines. Ce que nous savons aujourd'hui, parce que nous avons fait plus de 30 kilomètres de sondage dans le cadre de ce projet, c'est que le sous-sol du site d'Echassières, de Beauvoir, se compose d'une partie supérieure d'à peu près zéro à 30 mètres. Il faut le voir de façon simplifiée, mais, bien évidemment, c'est beaucoup plus complexe que cela. Cette partie supérieure est une partie qui est assez perméable, dans laquelle nous avons majoritairement la présence de cette nappe d'eau et la formation de ces écoulements souterrains. Aussi, nous avons la partie qui est au-delà de ces 30 mètres dans laquelle nous avons ce granite de Beauvoir que l'on appelle le granite sain et dans lequel nous avons une très faible perméabilité. Évidemment, cela ne veut pas dire qu'il n'y aura aucune circulation – nous pourrions revenir sur ce point également – mais cela veut dire que nous avons une circulation qui est très faible et qui n'est que liée à des perméabilités, de ce que l'on appelle de fissure ou de fracturation. Tous les enjeux des études que nous avons menées, et que nous allons continuer de mener, vont être de caractériser cette faible perméabilité.

Concernant les grands enjeux autour du site de la Bosse et autour du site de la future mine, notamment sur la partie des eaux souterraines, est de savoir si cela va impacter les milieux indirectement avec un rabattement de la nappe, et si nous allons avoir, avec le creusement de cette mine, les eaux souterraines qui vont être aspirées vers le fond. Nous avons déjà un petit peu répondu précédemment en disant que le granite était très sain et très compact, soit peu de circulation. Cela veut dire que peu d'eau serait amenée à aller en souterrain. L'exploitation minière, comme vous l'avez ici indiqué en haut à gauche, est prévue pour être entre – 75 et – 400 mètres, vraiment dans le cœur du massif granitique sain. L'autre élément est que nous allons remblayer progressivement les galeries souterraines. Si nécessaire – nous l'avons évoqué et nous l'évoquerons à nouveau – si des fissures ou des fractures apparaissent avec des circulations d'eau, nous serons en mesure de pouvoir étanchéifier ces parties-là, comme cela se fait dans de nombreux ouvrages souterrains.

Si nous regardons les eaux de surface qui sont tout aussi importantes, nous allons être très clairs ici. Il n'y a pas de risque de drainage minier acide dans le granite. Il n'y a pas de sulfure, de pyrite ou autre qui pourraient engendrer des problématiques de drainage minier acide qui sont assez répandues dans certaines autres mines. Nous avons également un deuxième sujet qui est la gestion des eaux de ruissellement en surface. Comme vous le voyez ici sur le dessin, nous le faisons actuellement sur la carrière des kaolins, mais nous serons amenés à le faire dans le cadre du stockage des résidus. Ici, la question est de savoir comment nous allons gérer les eaux de contact qui vont être en contact avec notamment le stockage des résidus, ainsi que les eaux pluviales qui seront naturellement amenées à ruisseler sur le site. Aussi, toujours dans l'optique de ce rejet vers le milieu naturel, avoir un contrôle de la qualité de ces eaux. Ce sont donc les éléments qui seront abordés dans la première table ronde.

Si nous regardons le schéma pour comprendre d'où viennent ces besoins d'eau, vous avez ici la mine où l'on voit qu'il n'y a pas besoin d'eau. Là aussi, je voudrais balayer une idée qui a été déjà évoquée. Nous n'avons pas besoin d'eau pour aller extraire le granite dans la mine souterraine. L'eau va servir dans l'usine de concentration. L'eau va être approvisionnée par le pompage dans la Sioule, puis fonctionner en circuit fermé à la fois dans la partie des installations de traitement de l'usine de conversion et jusqu'à la station de chargement de Saint-Bonnet-de-Rochefort. Vous avez ici les chiffres de débit qui sont rappelés, soit 70 mètres cubes par heure d'eau estimés de besoin. Ils servent ici à compenser uniquement ce qui est perdu dans l'humidité des produits qui partent dans le train et ceux qui vont être dans les parties remblayées en souterrain.

Concernant le fait que nous sommes allés imaginer un pompage dans la Sioule, nous avons étudié plusieurs sites, comme vous le voyez sur le petit schéma qui est en haut à droite. Ici, vous avez Echassières et la vallée de la Sioule. Avec le cabinet ANTEA, nous avons regardé plusieurs types de nappes qui pourraient approvisionner le site et ces 600 000 mètres cubes d'eau par an. Nous avons regardé des sources locales qui sont très fragiles et avec de très faibles débits. Nous avons regardé les nappes de l'Oligocène. Nous avons également regardé les capacités, comme pour Montluçon, d'avoir une fourniture par les stations d'épuration, mais elles sont assez dispersées, ce qui est donc compliqué. Nous avons donc aussi regardé la Sioule et nous avons finalement estimé que la zone qui avait le moins de faiblesse ou le moindre risque pour le prélèvement à long terme est cette Sioule, avec une estimation du débit moyen annuel qui est équivalent à 0,1 % et en débit d'étiage à 0,6 % en face de ce besoin de 600 000 mètres cubes par an. Aussi, nous avons bien entendu regardé la compatibilité avec les plans de programmes. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir dessus avec la deuxième table ronde sur ces aspects purement réglementaires de prélèvement. Comme cela a été évoqué par Charlène DESCOLLONGES, les barrages jouent également un rôle de plus en plus important dans le soutien et avec lequel nous avons entamé des discussions pour voir comment ce soutien pouvait aussi être profitable à l'ensemble des acteurs.

Sur la partie conversion qui est la partie de l'usine à Montluçon, c'est le même schéma. Vous avez ici la station d'épuration de Montluçon qui fournirait le besoin en eau qui, lui, compense directement le besoin qui part dans l'humidité des résidus et l'ensemble du circuit qui est en circuit fermé, avec des volumes pour remplir ce circuit qui sont assez faibles. Ce sont 14 000 mètres cubes sur la partie concentration. Il a été évoqué 12 millions de mètres cubes pour remplir le circuit, mais ce n'est pas du tout le cas. Vous l'avez dans la fiche de l'eau qui est en ligne. Cela représente 20 000 mètres cubes pour remplir la partie de l'usine de concentration. Nous sommes ici sur un recyclage à environ 85 % avec ce fameux « zéro rejet liquide » de l'usine de conversion.

Les enjeux par rapport au Cher sont des enjeux essentiellement quantitatifs. Cela veut dire que l'eau qui va tourner en circuit fermé, qui est prise dans la station d'épuration, ne va pas revenir au Cher et va donc avoir un impact indirect sur cette partie quantitative, soit un impact d'environ 1 % du débit moyen et 1 % du débit d'étiage. Ce sont donc des ordres de grandeur sur les impacts de ce prélèvement sur la partie quantitative du Cher. Là aussi, des enjeux de compatibilité avec le SAGE et le SDAGE, et la question des rejets de l'effluent de la station d'épuration, d'eau purifiée dans le Cher.

Les derniers éléments concernent les études. Beaucoup d'études étaient attendues. Nous en avons fourni aujourd'hui une grande partie qui sont disponibles sur le site de la CPDP, ainsi que sur le site d'Imerys pour EMILI. Ce sont les premières campagnes de terrain sur les eaux souterraines et les eaux de surface. C'est la première étude d'impact sur la galerie avec le modèle hydrogéologique régional. Nous avons également eu les premières études sur l'approvisionnement en eau sur la Sioule et la réutilisation. Celle qui reste à venir – et sur laquelle nous

aurons l'occasion de revenir dessus sur les différentes tables rondes – concerne le modèle hydrologique de proximité, c'est-à-dire comprendre de mieux en mieux, grâce piézomètre profond, quelle est la perméabilité de ce granite sain. Ce sont les études sur le changement climatique. Elles sont donc très attendues. Elles sont parfois déjà en cours sur certains SAGE. Nous allons pouvoir contribuer à alimenter ces données-là. Aussi, ce sont les études environnementales globales à l'échelle du projet. Enfin, des études sont aussi attendues parce que nous n'avons pas encore les réponses, notamment pour savoir quelle est la qualité des résidus et de quelle nature vont être ces résidus de concentration et de conversion, et s'ils vont pouvoir apporter un caractère complètement inerte ou s'il faudra les gérer avec des procédures spéciales.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci. Nous avons demandé à Imerys ce point global. D'autres précisions seront apportées dans chaque table ronde. Je vous rappelle que vous avez des cartons et vous pouvez en redemander pour que nous puissions poser des questions au fil de l'eau. Fabrice, pourriez-vous expliquer le taux de recyclage ? L'idée est de comprendre comment ce dernier est calculé pour qu'il n'y ait pas du tout d'ambiguïté.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Le taux de recyclage est bâti à partir des eaux qui sont ici, ce que l'on appelle la charge tournante qui est de 1 600 mètres cubes par heure, en soustrayant les eaux qui sont finalement perdues par l'humidité des produits. Dans les deux cas, c'est ce bilan qui est fait.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci. Nous allons directement enchaîner sur la première table ronde. Nous aurons ensuite un temps de questions juste après. Concernant la première table ronde, nous sommes sur le site de La Bosse à Echassières dont nous aurons deux grosses questions ici, à savoir « Dans quelle mesure, le projet de mine impacterait les circulations locales de l'eau ? et « Dans quelle mesure, elle pourrait générer des problèmes de qualité d'eau ? » Avec nous ce soir pour préciser, clarifier et questionner, nous avons donc Fabrice FREBOURG qui reste avec nous et qui pourra s'asseoir, s'il le souhaite, ainsi que Madame BERTIN et Monsieur DUPUY du BRGM, et enfin Monsieur HARDOUIN qui est de la DDT [et Madame Sophie SEYTRE de la DREAL] et qui [viendront] également nous parler des aspects réglementaires. Merci beaucoup.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Sachant que Marc BOISSON d'ANTEA, le bureau d'études qui a réalisé les études pour Imerys, sera mobilisé au moment des débats, si nécessaire. Vous pourrez monter sur scène à ce moment-là. Merci.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci beaucoup. Juste avant de démarrer, Nicolas a préparé un récapitulatif des questions que vous avez déjà posées lors des dernières réunions publiques ou sur la plateforme numérique du débat. Nous allons donc entendre ce récapitulatif avant de donner la parole à nos intervenants.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Le récapitulatif est loin d'être exhaustif parce qu'il y a eu énormément de questions d'une façon générale. Elles portent toutes sur la crainte d'une pollution des eaux par les activités minières et des déchets, ainsi que sur le tarissement des ressources en eau et des craintes pour les usages actuels de l'eau sur La Bosse et sur les milieux naturels qui en dépendent. Je vais donc vous livrer quelques questions qui sont loin d'être exhaustives. « Sur l'état des connaissances, que savons-nous aujourd'hui du fonctionnement hydrologique de La Bosse ? Que savons-nous vraiment et que saurons-nous demain ? » Nous parlons

parfois de rivières souterraines. Ces rivières souterraines existent-elles ? », « Y a-t-il des circulations d'eau entre le site de la carrière et d'autres endroits ? Ces circulations sont-elles avérées et supposées ? », « Le granite de Beauvoir est-il vraiment imperméable ? Pouvons-nous exclure des circulations sur le long terme de l'eau dans ce granite avec les contaminants que cette eau pourrait comporter ? », « Concernant l'impact de la mine sur la circulation d'eau, les galeries souterraines risquent-elles de drainer les eaux de surface par infiltration, mais également les eaux souterraines ? » avec l'image d'une baignoire dont on soulèverait la bonde, « La fracturation du granite par vibrations et par explosion peut-elle entraîner une augmentation de cette perméabilité de la roche ? », « L'étanchéité est-elle finalement complètement garantie ? », « En ce qui concerne les eaux qui pourraient s'infiltrer, y aura-t-il des pompes pour sortir ces eaux d'infiltration le cas échéant ? », « Quelle est la composition chimique de ces eaux ? », « Quel est le devenir de ces eaux potentiellement contaminées ? », « L'eau utilisée dans le process risque-t-elle de se retrouver dans le milieu par vidange ou par accident ? De quels produits sera-t-elle chargée ? » En termes d'impact des dépôts comme nous en avons parlé lors de la réunion sur l'environnement à Saint-Pourçain, « Ne risque-t-il pas d'y avoir des eaux qui vont s'infiltrer à travers les dépôts et se charger de polluants ? », « Les eaux de ruissellement seront-elles collectées, analysées et traitées avant rejets sur le site de la mine ? », « Cette eau sera-t-elle testée et le public aura-t-il accès aux analyses ? », « Les sources auront-elles un suivi de débit ». Il y a aussi des questions autour des usages, notamment « Faudra-t-il renoncer à la baignade à Saint-Bonnet-de-Rochefort ? » et « Quel est le maintien de la qualité ou de la disponibilité des ressources en eau pour les usages pour l'élevage ? Qu'est-il prévu en cas de problème ? » Nous avons ici dressé à grands traits un court résumé des questions qui sont posées. Je pense que nous n'arriverons pas à répondre à toutes les questions. Vous avez la fiche eau qu'Imerys a mise à disposition. L'enjeu ici est de réussir à avoir une vision globale des questions qui se posent sur cette thématique.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Monsieur FREBOURG, au vu de ces inquiétudes, de toutes ces questions sur les circulations d'eau, les sources et par rapport aux impacts sur les différents usages, pourriez-vous préciser les investigations qui ont été conduites, ce que nous pouvons dire aujourd'hui et ce qui reste en suspens, s'il vous plaît ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

L'idée est d'approfondir un peu ce que j'ai présenté dans les grandes lignes juste avant. Ici, nous parlons bien uniquement de la partie « mine-concentration » à côté d'Echassières. La première chose que vous voyez, c'est que cet ensemble autour de La Bosse est composé de plusieurs bassins versants. Il a un fonctionnement tout à fait unique. Nous ne pouvons pas considérer que l'eau qui tombe d'un côté de la route départementale que vous voyez au milieu va avoir le même comportement que celui d'à côté, qui va tomber du côté de la carrière des kaolins ou de la future mine. La deuxième chose, c'est que nous avons même aujourd'hui engagé avec ANTEA un certain nombre de campagnes de terrain sur les points de surface et les points d'eau souterraine, comme des puits, des piézomètres, des rivières ou des petits ruisseaux qui parcourent le chevelu du massif de La Bosse. Cela constitue aujourd'hui 70 points de suivi qui couvrent ces différents bassins versants. Nous avons complété par des piézomètres. Nous allons probablement le faire encore avec d'autres piézomètres et d'autres points de suivi. J'y reviendrai. Par exemple, cela a été évoqué lors de la visite hier avec l'ONF, notamment sur l'étang des Colettes dans la zone Natura 2000.

Ce que nous pouvons dire aujourd'hui à partir des investigations qui ont été menées est que nous sommes sur un point haut qui s'appelle

La Bosse. Nous n'avons donc pas d'arrivées de cours d'eau sur ce projet. Ce que nous voyons aussi avec ces premiers relevés est que l'eau souterraine s'écoule assez rapidement, une fois qu'elle a percolé dans cette partie supérieure de gneiss et de micaschistes. Elle va rejoindre ce que l'on appelle le chemin de plus faible résistance, comme pour les ruisseaux qui sont en surface et constituer les différentes sources qui sont autour du massif. La deuxième chose est qu'une fraction de ces précipitations pourrait s'infiltrer, comme je l'ai dit, à travers des fissures du granite, et venir alimenter la future mine. Nous étions donc ici sur la partie des eaux souterraines et des eaux de surface.

Nous regardons aussi, s'il y avait un impact sur cette nappe, sur ces écoulements, quelles seraient les conséquences pour les milieux naturels. Nous avons engagé un gros travail de cartographie que nous avons pu présenter lors de la réunion publique sur l'environnement. Vous en avez ici un aperçu très partiel sur la partie sud et cela va être complété sur la partie nord. Nous avons un inventaire des habitats et des zones humides également. Cela va être poursuivi tout au long de l'année 2024 et en début d'année 2025. Nous avons effectivement quelques milieux humides, et notamment ceux qui sont liés aux anciennes carrières des kaolins, dans la forêt des Colettes, et qui présentent des milieux assez atypiques avec des espèces emblématiques. Nous avons des végétations de hêtraies que vous connaissez bien, pour ceux qui sont habitants du secteur, avec des enjeux qui sont liés à ces milieux de fond de vallon. Nous avons aussi un enjeu très localisé, mais très important sur les populations d'écrevisses à pattes blanches qui sont, aujourd'hui, très en déclin sur l'ensemble de la France.

Les derniers éléments que nous pouvons porter à votre connaissance ne sont pas vieux parce qu'ils datent du 15 mai de cette année, soit il y a une dizaine de jours. Nous avons pu faire les premiers essais de pompage qui étaient attendus pour alimenter le modèle hydrogéologique dans un piézomètre qui est situé à 290 mètres, soit vraiment dans le cœur du massif granitique. Nous nous apercevons que les tests qui ont été menés corroborent pour l'instant ce qui a été produit par ANTEA dans le modèle avec les éléments bibliographiques. C'est un premier élément qui est donc encourageant. Cela nous conforte dans nos premières hypothèses. Nous devons maintenant aller compléter, comme je l'ai dit, les points de suivi dans les piézomètres dans d'autres secteurs. Nous allons également aller à Naves pour instrumenter des lavoirs notamment. Nous allons compléter la cartographie des milieux, notamment sur la partie nord qui n'avait pas encore été menée par Ecosphère, notamment dans la forêt des Colettes. Nous allons aussi renforcer ce modèle hydrogéologique. Nous avons aujourd'hui ce que l'on appelle un modèle régional que vous voyez à l'écran et qui est délimité par la Sioule et la Bouble. Vous voyez donc le modèle hydrogéologique qui porte sur l'eau de cet ensemble que nous devons maintenant affiner sur cette partie du massif de La Bosse, en passant avec un autre outil. C'est un peu technique, mais nous avons un modèle FLOW et nous allons passer sur un modèle FEFLOW qui va nous permettre d'aller un peu plus dans le détail et notamment sur non plus des éléments ponctuels, mais en prenant en considération les aspects saisonniers.

Si nous en venons directement aux impacts, ce rapport est en ligne. Les premiers impacts ont été donnés à travers la galerie qui est la galerie du projet pilote. Pour aller directement aux résultats, vous avez ici une simulation de l'impact qui a été faite par ANTEA et qui est d'environ 10 centimètres à 750 mètres du projet de galerie. C'est quelque chose à prendre avec beaucoup de précaution. Cela donne des indications. C'est un régime permanent et non pas un régime transitoire. Cela a été fait sur la base d'éléments bibliographiques. Ce sont tous ces éléments qu'il faut maintenant renforcer dans le cadre du modèle. Pour le projet final, c'est ce qui est inscrit ici. Il reste encore beaucoup de choses à rentrer dans ce modèle, dont la géologie structurale, les propriétés physiques des granites profonds, notamment grâce aux essais dans les

piézomètres profonds qui vont être faits, mais savoir également comment nous allons finalement phaser l'ouverture de chaque galerie et leur remblaiement. Tout cela va être injecté dans le modèle pour avoir, vers la fin de l'année 2024 et au début de l'année 2025, l'ensemble de ces éléments d'impacts qui pourront être présentés plus finement.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Nous entendons parler d'études, de piézomètres, de modèles, et nous entendons aussi dire, par ailleurs, « Bien malin qui sait ce que nous avons réellement sous les pieds et comprendre le fonctionnement en eau ». La question que je voudrais poser au BRGM – vous êtes géologues et hydrogéologues – est de savoir ce que nous pouvons attendre de ce type d'études en termes de certitude et de prévisibilité des impacts à venir. Cela est-il fiable ?

M. Alain DUPUY – BRGM

Oui, je suis hydrogéologue. Ces études sont faites et conçues pour pouvoir répondre et lever un maximum d'incertitudes. Je vais peut-être vous décevoir, mais l'absolu n'existe pas. Nous sommes dans un milieu environnemental. Le « zéro » n'existe pas. Par contre, suivre la méthodologie qui a été établie au fil des ans pour réussir à lever le maximum d'incertitude est ce vers quoi il faut tendre. C'est d'ailleurs la méthode qu'il faut appliquer pour réussir à avoir le moins d'incertitudes et ensuite, donner des éléments de réponse qui nous permettront ou qui vous permettront de prendre les bonnes décisions. Encore une fois, l'absolu, dans le milieu environnemental, n'existe pas.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

De ce que vous connaissez des études et de la présentation qui a été faite aujourd'hui, que manquerait-il aujourd'hui ? À quel point d'attention veillerez-vous pour réduire cette incertitude au maximum ?

M. Alain DUPUY – BRGM

De ce que je comprends et de la présentation qui a été faite, nous sommes dans un point d'étape. C'est quelque chose qui est en évolution. Certes, nous avons un modèle qui a été produit, mais il n'est pas abouti jusqu'où il pourrait aller et il sera, je pense, à améliorer puisque c'est la démarche dans laquelle nous inscrivons systématiquement toutes les démarches de modélisation. C'est un point d'étape et il y en a un autre qui est envisagé avec des techniques de résolutions numériques plus abouties et plus robustes pour mieux rendre compte de cet ensemble de phénomènes. C'est donc tout cela qu'il va falloir alimenter, renseigner et compléter avec des données supplémentaires dont on nous a parlé, c'est-à-dire les tests de perméabilité, vérifier la cohérence, la cohésion et comment se comporte le granite en profondeur pour renseigner le modèle. Un modèle le mieux renseigné possible sera à même de donner les meilleurs résultats possibles.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Comment pouvons-nous vérifier que le modèle fonctionne avant de creuser ?

M. Alain DUPUY – BRGM

Nous faisons ce que l'on appelle du calage. Nous allons récolter le maximum de données autour du site qui nous intéresse, avec des données isométriques, des données de qualité, de niveau d'eau, de débit d'eau et ainsi de suite. Les modélisateurs vont calculer le modèle pour essayer de lui faire restituer ce que nous savons déjà, c'est-à-dire les séries qui ont été observées. Une fois que cet outil rend bien compte de la réalité, c'est-à-dire du présent et du passé, un collège de spécialistes se réunit. On décide qu'il est représentatif de l'état et qu'il sera en capacité de faire de la prévision et de la prédiction en lui

imposant de nouvelles contraintes environnementales d'exploitation. C'est comme ça que nous le faisons.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pour finir, auriez-vous une question, un étonnement ou une suggestion à formuler au porteur de projet sur le site de La Bosse ?

Mme Clotilde BERTIN – BRGM

Dans les grandes lignes, ce qui nous a été proposé correspond à la connaissance que nous avons du site. Pour aller plus loin, il faudrait que l'on expertise le dossier, ce que nous n'avons pas fait pour l'instant. Cela ne nous a pas été demandé non plus, mais pour l'avoir parcouru très rapidement, je pense qu'il faudrait peut-être intégrer une étude qui n'a pas été prise en compte, que je n'ai pas retrouvé dans la bibliographie. Cela participe à une meilleure connaissance du contexte. Peut-être qu'elle n'apportera rien, mais il est important d'utiliser toutes les données déjà qui existent et de poursuivre les investigations qui sont menées, et ainsi, permettront d'aller loin, je l'espère, dans la connaissance du site.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

De quelle étude parlez-vous ?

Mme Clotilde BERTIN – BRGM

C'est une étude qui date un peu, mais qui a été faite en 1987 par mes collègues du BRGM.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci. Madame SEYTRE et Monsieur HARDOUIN, nous allons directement vous interpeller, par rapport aux aspects réglementaires. Pourriez-vous nous expliquer quel cadre réglementaire s'applique sur ces sujets ?

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Bonjour à tous et à toutes. Avant de commencer, comme je ne sais pas si grand monde sait ce qu'est une DDT, la Direction départementale des territoires de l'Allier est un service déconcentré de l'État qui intervient sur un certain nombre de politiques publiques portées par l'État, en particulier la construction, l'urbanisme, la planification, la nature, la chasse, la pêche, les risques et le financement de l'agriculture, mais également la police de l'eau. Dans ce dossier, la DDT sera un service contributeur à l'instruction qui sera réalisée par la DREAL puisque la DREAL est le service pilote, s'agissant d'une ICPE.

À l'écran, vous avez ici la réglementation qui s'applique en matière de loi sur l'eau. Elle est l'empilement d'un certain nombre de réglementations qui interviennent à différents niveaux européens et nationaux. Je ne vais pas m'y attarder pour gagner du temps. Simplement, la loi sur l'eau comporte un certain nombre de nomenclatures. Dans cette nomenclature, les rubriques précisent, en fonction du type de prélèvement, de sa localisation et de son volume, quel est le régime juridique applicable, déclaration ou autorisation. La loi sur l'eau ne comporte pas de rubriques relatives à des travaux souterrains. Ceci relève plus du code minier ou d'autres réglementations. Nous en parlerons tout à l'heure, donc je n'y reviens pas, mais il y a également les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux à l'échelle du bassin Loire-Bretagne pour ce qui nous concerne et les schémas de management et de gestion des eaux de la Sioule et du Cher également pour notre territoire.

De ce fait, l'ensemble du dossier devra comporter une étude d'impact qui devra prendre en compte toutes les contraintes et difficulté et envisager tous les risques, tout en leur apportant des réponses. Cette étude d'impact, dont un certain nombre de volets ont déjà été entamés et seront déposés dans le cadre du dossier, permettront d'apprécier si,

pour le site d'Echassières, l'ensemble des enjeux sont bien pris en compte et quelles sont les réponses qui leur sont apportées.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Qu'est-ce qu'un risque acceptable ou inacceptable ?

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

À ce stade, il n'y a pas de dossier déposé. Nous ne pouvons donc pas nous prononcer sur ce qui est un risque acceptable ou non. Dans tous les cas, les services de l'État n'accepteront pas un risque inacceptable. Il est bien évident que l'ensemble des risques qui vont être définis dans le cadre de l'étude d'impact devront recevoir une réponse, que ce soit en termes de dimensionnement de l'ouvrage à sa construction, mais également en termes de dispositifs permettant de faire face à un incident. Nous pouvons concevoir le meilleur outil au démarrage, il y a toujours des accidents. L'important, c'est que la plupart des accidents soient envisagés et que des réponses puissent leur être apportées pour limiter les conséquences.

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Bonsoir. Je travaille pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Pour compléter, en effet, nous parlons toujours de risques acceptables ou inacceptables. C'est une notion qui est un peu difficile à apprécier parce qu'il y a des thèmes pour lesquels nous avons des valeurs chiffrées. Il est vrai que nous aimons tous avoir des valeurs chiffrées, ce qui est très rassurant. Sur les études sanitaires, nous avons des valeurs chiffrées qui nous permettent de dire « Nous avons atteint telle valeur dans les modélisations. C'est acceptable » ou « Nous n'avons pas atteint telle valeur. C'est inacceptable ». C'est quelque chose qui est rassurant et qui existe pour l'impact sanitaire, soit l'impact sur les personnes. Cependant, pour tous les thèmes environnementaux, nous n'avons pas quelque chose de chiffré et normé comme acceptable ou inacceptable. Je dirais que c'est tout le travail du service instructeur, assisté des autres services de l'État, qui ont chacun un morceau de la compétence. Vous imaginez bien que sur un dossier d'une complexité pareille, il faut plein de services, mais en effet, nous ne délivrons pas d'autorisation si nous jugeons un risque inacceptable.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Merci. J'entends, au niveau du BRGM, qu'il y a les règles de l'art qui permettent d'avancer dans la connaissance du sous-sol et du fonctionnement hydrogéologique avec des incertitudes. Il y a la notion de risque qui est mobilisée par la DDT. Monsieur HARDOUIN, vous avez parlé tout à l'heure de la vigilance à avoir en cours d'exploitation. Il y a l'autorisation et il y a la vigilance. Ma question, Monsieur FREBOURG, est de savoir ce qui est finalement prévu. Que prévoit Imerys pour suivre l'impact de la mine en cours d'exploitation ? Avez-vous des mesures de remédiation si nous constatons des impacts non prévus ?

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Avant de passer la parole à Monsieur FREBOURG, je la garde un instant. Lorsqu'un dossier de demande d'autorisation sera déposé, si l'autorisation est accordée, elle prendra la forme d'un arrêté préfectoral qui détaillera très exactement ce qui est autorisé, ce qui n'est pas autorisé, et qui définira notamment la surveillance qui sera imposée à l'industriel. Ce sont les services de l'État qui diront à l'industriel le ou les paramètres à surveiller avec telle fréquence.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Ce qui est déjà prévu dans le cadre du projet est effectivement d'appliquer la séquence ERC dont Nicolas LE MEHAUTE parlait tout à l'heure. Pour nous, la séquence ERC est appliquée à l'eau. Nous avons tendance à souvent l'entendre comme étant appliquée au milieu naturel, mais appliquée à l'eau, cela veut dire que, par exemple, comme nous savons que l'eau circule dans les micaschistes, nous allons éviter

de faire des galeries dans cette partie des micaschistes. Nous allons donc éviter de créer des galeries dans des zones qui sont plus perméables et dans lesquelles nous avons plus de circulations d'eau. Ensuite, comme je l'ai dit, l'exploitation va avoir lieu dans du granite sain que nous appelons du granite compétent avec une perméabilité très faible. Cela réduit donc le risque d'atteinte à l'eau. L'autre solution qui a été imaginée est que si jamais nous avons des venues d'eau, nous pourrions étancher, comme cela se fait dans de nombreux ouvrages souterrains, pour les fissures ou les venues d'eau, après les avoir préalablement identifiées. Aussi, la compensation est difficile dans ce cadre sur le sujet de l'eau, mais cela se pratique déjà sur certains ouvrages, lorsque nous réutilisons des eaux pour réalimenter des milieux qui pourraient être partiellement impactés.

J'en viens à votre question, qui est de savoir comment nous pouvons nous assurer que le modèle est bien appliqué et que la réalité correspond plutôt au modèle. Cela se fait grâce à l'ensemble des piézomètres ou des points de suivi que nous avons déjà identifié et nous avons fait cet état des lieux. Ces suivis vont se poursuivre tout au long de la vie du projet et sont communiqués d'une part à l'administration, mais aussi très souvent dans ce que l'on appelle les comités de suivi des sites et qui peuvent être expliqués en temps réel ou chaque année auprès des parties prenantes.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous allons tout de suite passer au deuxième sujet de La Bosse. Nous avons de très nombreuses questions qui arrivent sur le tchat et sur la table. Nous allons d'abord continuer les sujets afin que vous puissiez avoir la vision globale des différentes questions sur le site de La Bosse. Nicolas, y avait-il des questions dont tu voulais faire part ?

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Il y avait tout à l'heure des questions qui se posaient sur la qualité. La première question est « Aujourd'hui, que connaissons-nous de la qualité des eaux sur La Bosse ? Quel est l'état des lieux ? »

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Il me semble qu'il y a une diapo sur ce sujet. Cela a été rappelé par le vice-président du SIVOM, lors de la visite de la Sioule qui a été organisée hier. Les eaux sur le massif de La Bosse, comme dans bon nombre de massifs granitiques, sont très minéralisées. Sur la carte que vous avez ici sous les yeux, ce sont par exemple les relevés qu'a faits ANTEA dans le cadre de ses suivis réguliers sur le paramètre de l'arsenic. C'est quelque chose qui revient assez régulièrement. Concernant cette origine naturelle de l'arsenic, tous les points jaunes et rouges sont ceux qui se trouvent au-dessus des seuils de potabilité pour ces valeurs-là. Les suivis ont confirmé la qualité des eaux qui est intrinsèque au massif. Dans le cadre du projet, nous allons là aussi appliquer cette fameuse séquence ERC. Nous n'aurons pas de rejets des autres procédés de l'usine de concentration sur le site. Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est un recyclage à 95 %. J'ai évoqué le drainage minier acide, mais il n'y en a pas dans le cadre de l'exploitation sur le granite.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Pouvez-vous rappeler ce qu'est le drainage minier acide ? Je ne suis pas certain que tout le monde sache de quoi nous parlons.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Les spécialistes me complèteront probablement, mais concernant le drainage minier acide, c'est lorsque des eaux rencontrent des minéraux sulfurés, ce qui crée des solutions, des jus acides qui vont s'oxyder et

provoquer ces rejets acides. Nous appelons cela un drainage parce que cela se passe lors de la percolation des eaux dans les minéraux.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Cette acidité est-elle celle qui attaque la roche et qui fait que nous nous retrouvons avec de l'arsenic dans le milieu ou pas du tout ? Je pense qu'il y a pas mal de confusion autour de ces questions de l'arsenic naturel issu de l'héritage des exploitations passées et des risques induits par le projet.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Cela a été rappelé hier, mais pas par nous. L'arsenic est présent intrinsèquement. Il y a d'anciennes cartes sur le massif de La Bosse datant des années 1960 qui cartographient précisément. Nous savons que ces concentrations d'arsenic sont sur les points rouges et verts, par exemple. Elles sont différenciées selon les consistances des micaschistes, puisque l'arsenic est contenu dans les micaschistes autour du massif. Ce n'est donc pas lié aux anciennes exploitations.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Souhaitez-vous ajouter d'autres choses sur la séquence ERC¹ ? Que prévoyez-vous dans ce projet pour éviter, réduire et compenser des impacts et des risques ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Les deux derniers points qui sont importants, et lorsque nous aurons pu caractériser la nature des résidus, il faudra bien que nous ayons cette gestion différenciée des eaux qui pourraient circuler sur ces résidus selon qu'ils sont inertes ou non inertes et non dangereux, et voir leur gestion de façon à pouvoir contrôler leur nature, puis le rejet ou la surverse dans le milieu naturel, comme nous le faisons aujourd'hui et depuis de nombreuses années sur la carrière des kaolins. Il est également important d'insister encore sur le réseau de suivi qui va permettre d'assurer et de transmettre les valeurs qualitatives tout au long de la vie du projet.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Il y a donc une étude à venir sur la nature des contaminants qui sont susceptibles de charger l'eau de ruissellement et d'infiltration sur les dépôts qui sont prévus exactement.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Exactement.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Dans quel délai ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Nous espérons que ce soit d'ici la fin de l'année. Nous avons un certain nombre de tests de lixiviation qui sont assez longs sur la pâte cimentée et sur les résidus en tant que tels. Nous sommes encore sur deux recettes de fabrication de ce minerai de lithium, chaque recette donnant des compositions de résidus différentes. Nous avons un certain nombre de paramètres biologiques à regarder également. Ce sont donc des tests qui sont assez longs.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Ces études seront-elles publiques ?

¹ Eviter, Réduire, Compenser

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Oui, tout à fait. Nous allons rendre ces études publiques. C'est très important parce que c'est ce qui permet de caractériser la nature inerte ou non inerte de ces fameux résidus.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Pour le BRGM, quel est votre regard sur tout ce débat autour de l'arsenic, autour des pollutions « naturelles » et que pouvez-vous en dire pour éclairer les personnes présentes ?

Mme Clotilde BERTIN – BRGM

Oui, je confirme l'origine naturelle de l'arsenic dans ce massif. C'est connu depuis très longtemps. Des prospections ont été réalisées sur tous les massifs anciens de France et le massif d'Echassières ressort parmi les secteurs comportant de l'arsenic. Ce qu'il faut savoir également, c'est qu'il n'y a plus de captages utilisés pour l'alimentation en eau potable dans ce secteur depuis plusieurs années. L'un des arguments qui a fait que ces captages n'étaient plus utilisés, c'étaient des concentrations fortes en arsenic.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous avons d'ailleurs une carte préparée par Madame SEYTRE, me semble-t-il, afin de voir des zones contaminées à l'arsenic naturellement.

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Sur cette carte, ce sont bien des sols et non pas de l'eau. C'est une carte qui est issue du rapport de GEODERIS qui est l'expert minier de l'État et qui fait référence aux impacts de la mine de tungstène. Le secteur de La Bosse est en fait riche en minéraux, ce que nous savons depuis longtemps, soit depuis l'époque gallo-romaine, puisque les Gallo-Romains exploitaient déjà l'étain à cet endroit-là. L'ancienne activité minière du Mazet sur le tungstène a laissé des traces dans l'environnement au niveau des sols. Une étude a donc été réalisée en 2018 par GEODERIS qui s'est attaché à identifier où ces impacts pouvaient être positionnés. Cela met en évidence à la fois des impacts anthropiques. Ce sont des tas de résidus qui ont été laissés sur place. Vous le voyez ici en rouge, pour la partie anthropique. En vert, il met en évidence les zones naturelles. Ici, sont cartographiées uniquement les zones où nous avons des sols à des teneurs de plus de 100 milligrammes par kilo d'arsenic. Aussi, nous n'avons pas été jusqu'à faire la bio accessibilité. L'arsenic peut se présenter sous différentes formes et il est plus ou moins toxique suivant la forme qu'il a. Par défaut, nous considérons la forme la plus toxique lorsque nous faisons des études environnementales si nous n'avons pas fait d'études plus particulières sur la bio accessibilité.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pourriez-vous nous préciser comment le cadre réglementaire pourrait garantir les questions de qualité de l'eau de circulation sur le site de La Bosse ?

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Concernant les questions de qualité de l'eau, nous parlons donc de l'exploitation qui pourrait venir plus tard par le projet EMILI. Dans ce cas, comme nous l'avons dit, l'usine de concentration n'aura pas de rejets directs. L'eau qui pourrait se retrouver contaminée dans le cadre du projet est l'eau qui sort des résidus miniers et l'eau qui pourrait éventuellement percoler via les granites. Nous avons dit que c'était essentiellement de la perméabilité de fissuration. Le BRGM pourra peut-être compléter, mais l'arsenic et les autres métaux sont là depuis toujours. Sauf qu'en faisant une exploitation, nous les mettons en contact avec l'air, nous les réduisons à des tailles extrêmement faibles et la surface d'échange augmente. C'est donc là que nous pouvons libérer des métaux, mais ces métaux sont déjà là naturellement. C'est

le fait que nous les transformons mécaniquement en plus petites particules et le fait qu'ils soient en contact avec l'eau lorsque nous les sortons à l'extérieur, et avec l'oxygène qui peut engendrer des problèmes comme notamment le drainage minier acide dont nous avons parlé tout à l'heure.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

C'est donc bien ce qui fait la différence entre une contamination d'origine naturelle et une contamination d'origine minière. C'est finalement le traitement mécanique que l'on opère sur ce granite et qui devient alors plus sensible.

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Oui. Nous parlons des fois de stérile et de résidu. Le stérile est une particule qui a été broyée mécaniquement, avec un traitement mécanique, qui a été mis à l'extérieur et qui est soumis aux agressions de l'eau, et qui va relarguer des choses petit à petit. Nous parlons également de résidus où nous avons pu avoir éventuellement un traitement chimique en plus, soit une attaque qui a donc encore modifié les propriétés. Sachant qu'aujourd'hui, je précise que nous ne gérons plus ces stériles et ces résidus comme on les gérait dans les années 1950.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Je n'ai pas tout à fait compris. S'il n'y a pas de drainage minier acide, il y a malgré tout des risques de relargage de l'arsenic de façon plus importante que naturelle, c'est cela ?

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Pour le drainage minéral minier acide, la pyrite est le sulfure de fer. Le BRGM pourra compléter puisqu'ils sont plus calés sur le sujet, mais dans les sols, nous avons naturellement de la pyrite. C'est un sulfure de fer qui ne nous intéresse pas dans le minerai. C'est quelque chose dont on ne veut pas forcément, mais lorsqu'il remonte à l'air libre, il va faire de l'acide sulfurique qui va se retrouver dans le système hydrologique et va acidifier l'eau. Nous ne sommes pas du tout sur un problème de métaux. Les poissons n'aiment pas vivre dans un pH 3 ou 4.

Mme Clotilde BERTIN – BRGM

Vous avez tout dit. C'est l'oxydation qui va permettre à cet arsenic d'être plus mobile et c'est pour cette raison que nous allons le retrouver dans le milieu s'il y a circulation.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Si j'essaye de retraduire, naturellement, la composition de la roche n'entraîne pas une acidité qui serait susceptible, en tout cas, sur le granite de Beauvoir, d'entraîner du relargage accru d'arsenic, même si nous réduisons ce granite en farine.

Mme Clotilde BERTIN – BRGM

C'est le fait de l'amener en surface. En profondeur, les minéraux qui contiennent de l'arsenic sont stables. Ils sont dans des conditions qui leur permettent de ne pas bouger, mais lorsque nous les amenons dans la partie altérée qui reçoit de l'eau de pluie avec de l'oxygène, cet oxygène va donc permettre à l'arsenic d'être facilement mobile si elle se trouve dans une nappe, par exemple.

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Par exemple, sur les différents sites anciens miniers que nous pouvons suivre au niveau de la DREAL, dans le Massif central, nous avons régulièrement des problèmes d'arsenic qui ont été libérés. Par contre, je n'ai jamais vu de drainage minier acide. Je ne dis pas que ça n'existe pas, mais dans le cadre de mes activités, je n'ai jamais eu affaire à du drainage minier acide sur la région Auvergne, mais par contre, des problèmes d'arsenic, oui. Ce sont deux problèmes différents liés

potentiellement au facteur oxydant lorsque nous mettons les matériaux à l'extérieur, mais s'il n'y a pas de pyrite au départ, nous ne pouvons pas avoir de drainage minier acide.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je pense qu'il est important de rappeler que nous n'avons pas de pyrite. Nous n'avons aucune raison d'avoir du drainage minier acide dans le granite. Il y a des sujets d'arsenic, de cadmium ou d'autres minéraux, notamment grâce au micaschiste, mais pas de cet ordre-là dans le granite. Nous pouvons parler de drainage minier acide, mais ce n'est pas l'objet. Il n'y a pas de sujet par rapport à notre projet là-dessus.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pour conclure, avant de passer aux questions, je rebondis sur une réaction sur le tchat qui dit « Les stériles ne sont donc pas stériles ». Pouvons-nous redire ce que sont les stériles ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Ce que nous appelons les stériles, ce sont les parties non utilisées qui sont enlevées, notamment les parties supérieures, et qui sont soit utilisées directement pour le réaménagement, soit stockées et réutilisées ensuite pour le réaménagement du site. C'est un terme d'exploitant et un terme minier. Les résidus sont les produits non valorisés qui vont être issus de la partie concentration. Ces résidus de la partie concentration, eux, peuvent être inertes, non inertes ou dangereux. Aujourd'hui, nous avons toutes les raisons de penser dans les premiers tests que nous serons sur des résidus inertes ou non inertes et non dangereux, mais ce sont bien deux choses différentes.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pourriez-vous préciser ce qui sera mesuré par rapport à ces risques, aux inertes stériles et aux risques éventuellement qualitatifs en termes de méthodes ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

La caractérisation a été présentée par une *slide* à la réunion publique sur les sujets environnementaux. Comme je l'ai dit, nous avons un certain nombre de tests, notamment des tests d'écotoxicologie et des tests de lixiviation qui sont faits sur les résidus bruts et sur les résidus en pâte cimentée qui seraient remis dans les galeries. Ces tests-là, pour lesquels nous attendons les résultats, vont permettre de caractériser, avec des normes qui sont très claires, le caractère inerte ou non inerte et non dangereux des résidus.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous allons passer aux questions. Nous avons un très grand nombre de cartons. Je vais donner le micro à Mathias BOURRISSOUX.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Merci, Claire. C'est sportif, d'autant plus qu'il y a énormément de cartons qui arrivent et qui portent sur des séquences qui vont venir ultérieurement. Ne soyez pas surpris si, pour l'instant, j'ometts de les citer. Nous allons revenir principalement sur les sujets qui sont questionnés dans le cadre de cette première séquence d'échanges. J'ai pris une série de questions que je vous relaie pour qu'il puisse y avoir des réponses rapides. Ce sont des questions brèves qui appellent à des réponses qui soient aussi brèves.

Nous avons donc abordé le sujet des métaux lourds qu'il y aurait dans le granite. Quel est leur impact sur l'environnement ? Vous en avez parlé, mais est-il prévu de les récupérer et comment le faire s'il est nécessaire de les récupérer ? J'ai des questions qui remontent sur la question du granite sain ou non. Il n'est pas très clair de comprendre ce que l'on appelle granite sain pour un certain nombre de publics. Expliciter ce que l'on considère comme roches saines serait une bonne chose, car cela soulève des questionnements qui portent justement sur

les 30 kilomètres de forage qui ont été réalisés dans du granite qui serait justement sain. Cela suggère que ce granite sain a été percé de fond en comble au travers de ces 30 kilomètres de forage. Quelles sont les garanties que cela n'a pas atteint une nappe aquifère ? N'y a-t-il pas eu potentiellement un phénomène de siphonnage naturel dont a parlé l'ONF précédemment et pour lequel nous sommes parfois en difficulté d'éclairer le phénomène ? Comment utilisez-vous des techniques qui sont adaptées et lesquelles, permettant de bien étanchéifier le site au fur et à mesure des forages piézométriques réalisés ? Plusieurs questions portent bien sur le site de La Bosse tel qu'il est actuellement au regard des campagnes de sondages réalisés par le passé. Nous pouvons donc déjà nous attarder là-dessus. Cette question s'élargit également à la question des galeries de mines futures.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Sur les métaux lourds, je ne l'ai pas redit, mais l'un des intérêts du projet, comme nous le faisons aujourd'hui sur la carrière des kaolins, est de pouvoir valoriser notamment l'étain et le tantale qui sont des minéraux intéressants pour d'autres applications industrielles. Le projet prévoit de continuer ce qui est fait aujourd'hui dans la valorisation de ces deux métaux lourds. Je laisserai le BRGM compléter, mais nous avons du granite sain par différenciation du granite altéré qui est le granit qui est exploité, le granit kaolinisé de la partie supérieure. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas fissuré, mais tout un chacun peut bien voir, lorsqu'il a un bloc de granit, ce que peut représenter un bloc de granite sain quand on a des monolithes en Bretagne, par exemple.

Dans cette diapo, nous avons ce que l'on appelle la partie de granite altéré, qui est dans la partie supérieure, proche de là où circulent les eaux. C'est notamment le secteur qui est exploité aujourd'hui pour le kaolin. L'appellation de roche saine se fait par différenciation du granite altéré qui peut, lui, se transformer en arène granitique, ces fameux sables de granite que l'on peut voir. Monsieur DUPUY, je ne sais pas si vous voulez compléter.

M. Alain DUPUY – BRGM

Non, je confirme que la partie saine est dite saine par comparaison à la partie altérée, l'altération se produisant en surface puisque c'est là où nous avons la décompression mécanique et l'altération météoritique. Les granites sains sont donc au-dessus des roches saines qui sont plus en profondeur. La théorie biomécanique veut que plus nous descendons, moins il y a de fissures et de fractures.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Concernant les 30 kilomètres de forage, il faut savoir que les tubages des piézomètres qui sont réalisés est de l'équivalent de ce type de diamètre, du verre que nous avons ici. Ce sont de petits diamètres qui permettent pour nous de remonter ce que l'on appelle des carottes et sur lesquelles nous avons pu faire des essais, et parfois d'implanter des tubages pour pouvoir, comme je l'ai dit pour les piézomètres, mesurer le débit et la qualité des eaux souterraines. Pour les 30 kilomètres de forage qui ont été faits, ces derniers ont été rebouchés avec les matériaux qui ont été sortis du site, parfois avec un matériau complémentaire que l'on appelle la bentonite qui permet de retrouver la cohérence du départ.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Nous pouvons donc dire que ce procédé n'a pas d'impact sur les circulations liées aux perturbations qui pourraient être faites par le fait de faire un trou.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Peut-être que le BRGM voudra compléter, mais s'il y a un impact, il est vraiment très faible, compte tenu du diamètre dont nous parlons et du comblement qui est fait de ces forages.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Vous parlez du comblement. Je passe donc à la question qui a été posée sur l'étanchéification des galeries actuelles. Quelles sont les méthodes et en quoi sont-elles fiables ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Concernant l'étanchéification des galeries, plusieurs techniques sont très appliquées dans tous les ouvrages souterrains, comme les tunnels. La première chose est d'essayer de repérer les brèches et les fractures à l'avance pour pouvoir injecter des résines ou des ciments et colmater ces fissures. Parfois, nous allons avoir la création de voûtes bétonnées s'il y avait, par exemple, une très grosse zone sur laquelle il faut protéger une ouverture un peu plus grande. Je ne suis pas multisachant, loin de là, et j'ai beaucoup de collègues spécialistes dans la salle. Si certains veulent compléter ce que je dis, surtout, n'hésitez pas.

M. Jean-François RICARD – Imerys

Concernant les rocs sains et les rocs altérés, nous n'avons pas communiqué là-dessus, car ce sont des données techniques, mais nous faisons des calculs quantitatifs que nous appelons « La qualité du roc ». Pour les personnes qui connaissent cela, nous allons leur dire que nous sommes RQD de 85 %. Cela va leur permettre de savoir que c'est un roc sain. C'est donc une mesure quantitative plutôt qu'une appréciation qualitative. Nous sommes capables de démontrer avec tous nos logs de forage. C'est une méthode qui est normalisée. Il y a donc une possibilité. Sur le deuxième sujet concernant l'injection, comme vous le savez, nous avons passé un tunnel sous la Manche. Ces techniques sont courantes dans l'industrie. Il y a beaucoup de techniques avec du béton injecté, par exemple. Cela peut être des résines expansives. Plusieurs contracteurs en France sont parfaitement capables de faire tout cela. Les techniques sont aussi variées. Les secrets industriels de chacun sont également bien gardés. De nombreuses firmes sont parfaitement capables de faire cela. Par contre, par rapport à ce que nous dit Fabrice, notre défi n'est pas de boucher les trous, mais de les trouver avant d'avoir besoin de les trouver. C'est donc bien notre défi. L'une des diapos nous disait que l'on allait mieux travailler sur la géologie structurale afin de mieux la connaître. C'est vraiment notre défi de trouver les points faibles avant qu'ils ne deviennent un problème. Notre défi cette année est de faire tout cela.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Nous parlons donc des études à venir qui restent à réaliser. Nous comprenons qu'il est possible de boucher les trous pour éviter d'arriver dans des fissures préexistantes, que si nous arrivons dessus, nous pouvons boucher les trous, comme vous l'avez dit, mais par contre, dans la fiche eau, il est question des eaux d'exhaure. Nous prévoyons donc bien le cas où, finalement, les galeries seraient amenées à drainer de l'eau aussi. Pouvez-vous nous en dire un mot ? Qu'est-ce qu'une eau d'exhaure ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Les eaux d'exhaure sont assez habituelles en carrières et en mines. Ce sont les eaux qui s'infiltrent soit dans les galeries lorsque c'est en souterrain, soit qui sont dans le fond de fosse lorsque nous sommes sur des carrières à ciel ouvert. Nous avons l'habitude de remonter ces eaux, de les décanter et, après analyse, de pouvoir les restituer au milieu naturel ou de pouvoir les réutiliser dans le cadre du procédé. Nous ne l'avons pas mis sur la *slide* où vous avez les volumes et les débits parce qu'aujourd'hui, nous nous attendons à avoir très peu d'eau d'exhaure, compte tenu de cette compacité du granite. Ceci étant, il y aura probablement des petites fuites. Ce débit de fuite, nous ne le connaissons pas encore, mais nous le connaissons lorsque nous aurons ce fameux modèle de proximité qui permettra de dire que le taux de fissuration du granite fait que nous aurons tant

d'ixième de mètres cubes par heure qui sont capables d'arriver. Marc BOISSON d'ANTEA pourrait vous donner des prévisions là-dessus.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Nous allons plutôt prendre des questions de la salle.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Oui, des questions courtes qui impliquent des réponses directes. Confirmez-vous que les descenderies ne se feront pas dans les micaschistes ? Ces micaschistes sont-ils perméables à l'eau ? C'est micaschiste. C'est la volonté d'avoir votre regard là-dessus, même si vous l'avez déjà énoncé.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Les micaschistes sont perméables à l'eau. C'est là où circule l'eau préférentiellement. C'est pour cette raison que j'ai dit que nous voulions éviter d'aller faire nos descenderies et nos galeries dans les micaschistes. Cela ne veut pas dire que tous les puits et toutes les galeries éviteront les micaschistes puisque c'est la couverture supérieure, mais nous ferons tout ce que nous pourrons faire à partir de la carrière kaolin à ciel ouvert aujourd'hui pour éviter les micaschistes. C'est bien l'objectif.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

D'accord. Cela reste donc à objectiver, par rapport à ce qu'est une attention aujourd'hui. Qui fera les tests d'imperméabilité ? Comment sont-ils financés et reproduits au cours du temps ? Je pense que cela renvoie à la notion de contrôle que je n'aborde pas à ce stade des échanges, mais qui revient dans de nombreuses questions.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je suis désolé. J'ai peur de ne pas comprendre la question sur les tests d'imperméabilité.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Je pense qu'une partie des publics, au regard des autres questions qui ressortent, veulent savoir dans quelle mesure nous contrôlons, en fonction des risques de fuite, quel est l'état à l'instant t de la situation, ce dès maintenant et pendant la vie du projet, mais aussi comment est-ce que l'on nous garantit une certaine transparence. Je pense que c'est le sens de la question. Qui réalise les tests, qui les financent et à quelle fréquence sont-ils faits ? Je pense que vous pouvez élargir au-delà du test d'imperméabilité, notamment sur les contrôles des descenderies et des réseaux de galeries qui sont des composantes du projet global.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Les tests dans le granite représentent tout l'objectif des piézomètres profonds. J'ai donné les premiers résultats tout à l'heure à partir des tests qui ont été faits le 15 mai. Aujourd'hui, nous sommes sur une perméabilité de 1.10 – 9. Nous sommes quasiment sur le début des argiles imperméables, par exemple. Ces tests sont aujourd'hui faits par ANTEA et pourront être contre-expertisés lorsque les données seront rendues publiques.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Un participant constate qu'il n'y a pas encore de dossier qui a été déposé par Imerys auprès des services instructeurs. Ces derniers ne peuvent donc pas rendre un avis. Cela reste des réflexions d'ordre général, mais dans le cadre des éléments présentés tout à l'heure, sur la frise chronologique, était indiqué que dans le cadre des demandes d'autorisations liées au projet pilote, il y avait une étude d'impact environnemental global à produire. Or, sur la frise présentée, les dossiers d'autorisation pour le projet pilote sont prévus au

premier semestre 2024. Quid de cette étude d'impact environnemental global qui devrait être produite, selon eux ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Nous avons effectivement l'intention de déposer les dossiers des projets pilotes un peu plus tôt. L'autorité environnementale a émis un avis de cadrage suite à notre demande en décembre dernier et a recommandé que le projet pilote soit intégré à un projet global, que les études d'impact ne concernent pas seulement le projet de cette galerie, de cette mini-usine de concentration ou de conversion, mais concernent aussi l'ensemble du projet jusqu'à son accomplissement commercial ou industriel. C'est tout le temps qu'il nous a fallu depuis cet avis de cadrage de l'autorité environnementale pour élaborer cette évaluation environnementale globale avec l'état de connaissance que nous avons et que nous avons en partie présentée lors des dernières réunions.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Je reformule, parce que la question était quand même très précise. La question est de savoir quand cette étude environnementale globale sera rendue publique, si l'idée est bien d'avoir des demandes d'autorisation d'ici juin ou juillet 2024.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je regarde mon collègue qui s'en charge au quotidien, presque jour et nuit. Le dossier concernant les projets pilotes sera déposé normalement à fin juin ou tout début juillet de cette année. Ce dossier contient l'évaluation environnementale globale. Il va être déposé auprès des services instructeurs qui sont à ma gauche, soit la DREAL. Cela fera ensuite l'objet d'un avis de l'autorité environnementale, puis soumis à ce que l'on appelle une enquête publique en fin d'année ou en début d'année prochaine, dans lequel nous aurons l'ensemble des paramètres environnementaux de l'étude d'impact qui seront abordés.

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Il existe deux autorités qui sont indépendantes l'une de l'autre, soit l'autorité administrative qui va autoriser ou refuser le projet et l'autorité environnementale qui, elle, va émettre un avis exclusivement sur la partie environnementale, qui va s'exprimer sur la qualité des études et sur les compléments qu'il serait nécessaire d'apporter, ainsi que sur son point de vue environnemental sur le projet. Par contre, cette autorité environnementale ne donne pas l'autorisation de réaliser le projet ou de le refuser. Elle est claire. L'autorité administrative lui donne son point de vue d'expert pour que le préfet puisse prendre sa décision de manière éclairée. L'autorité environnementale, qui est, dans le cas présent, l'IGEDD, a décidé que tous les projets qui nécessitaient une autorisation administrative étaient liés les uns aux autres, que l'on ne pouvait pas les traiter indépendamment les uns des autres et que dès le premier dossier déposé, on avait quelque chose qui était précurseur de ce qui arriverait après. L'autorité environnementale a demandé à ce que l'étude d'impact qui serait déposée couvre l'ensemble des différentes phases du projet, quitte évidemment à la compléter au fur et à mesure, parce qu'Imerys ne sera pas en capacité, lorsqu'il va déposer sa demande d'autorisation pour les pilotes, de dire ce qu'il va se passer quatre ou cinq ans plus tard pour l'exploitation. Ils n'en sont pas à ce niveau-là. L'objet du pilote est justement d'obtenir des données pour voir comment on exploiterait après. Ils vont donc déposer une étude d'impact beaucoup plus large qui donnera l'ensemble des éléments dont ils disposeront à ce moment-là, qui devra être parfaite pour ce qui relève des pilotes et qui commencera à expliciter pour les phases ultérieures, mais qui ne pourra pas être complète sur les phases ultérieures, bien entendu.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Je me permets d'essayer de faire acte de pédagogie sur ce que cela peut impliquer ou non par rapport au projet qui est soumis au débat public, c'est-à-dire le projet industriel à l'horizon 2029-2030. Cette étude environnementale globale, qui n'est pas publiée à ce jour, mais qui va être déposée d'ici peu, dans le cadre des demandes d'autorisation, soulève-t-elle de nouvelles connaissances, de nouveaux enjeux ou de nouvelles problématiques qui ne seraient pas encore compris dans les présentations que vous montrez aujourd'hui au public dans le cadre du débat ? C'est ici l'enjeu.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

L'étude d'impact est très cadrée. Elle doit balayer un certain nombre de chapitres. Cette étude que nous allons déposer balaye l'ensemble de ces chapitres du projet pilote et du projet commercial pour mine et usine, entre autres, avec les informations dont nous disposons à date. Par exemple, sur la station de chargement, aujourd'hui, nous avons effectivement acté de notre côté que la station de chargement serait à Saint-Bonnet-de-Rochefort, mais nous ne l'avons pas encore fait. En dehors des premières présentations que nous avons pu faire sur les aspects paysage et bruit, nous n'avons pas encore mené d'étude complète sur les aspects d'intégration paysagère ou sur les aspects de bruit. Comme l'a dit Madame SEYTRE, cette étude d'impact a la vocation, à chaque fois qu'Imerys redéposera un dossier soumis à autorisation, à être complétée et enrichie par les études qui continueront à être réalisées au fur et à mesure du développement du projet. Il faut simplement rappeler que le projet commercial est aujourd'hui au stade de préfaisabilité. Nous avons encore un certain nombre d'éléments sur lesquels nous devons nous-mêmes apporter des éléments de façon à fixer les composantes du projet.

M. Boris VAXELAIRE – Imerys

Bonjour à toutes et à tous. Je suis Boris VAXELAIRE. Je suis chef de projet environnement à Imerys et en charge de la rédaction d'études d'impact. Nous n'aurons pas plus de données qui seront présentées dans l'étude d'impact. Par contre, vous aurez peut-être plus de détails, parce que l'étude d'impact est un document qui est beaucoup plus technique que ce que nous pouvons mettre dans un dossier du maître d'ouvrage, mais pour toutes les études que nous avons et qui sont disponibles, nous donnons les données pour ce débat public.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pour préciser les choses sur les enquêtes publiques, un dossier d'étude d'impact sera donc déposé sous peu, visant à embrasser le plus largement possible pour avoir une vision globale des impacts, mais nous ne saurons pas tout du projet commercial. Une enquête publique aura lieu sur le projet pilote sur la base des informations et instructions de l'État. Ensuite, il y aura une autre enquête publique sur le projet commercial.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

L'enquête publique, à l'occasion du projet pilote, va porter sur l'évaluation environnementale globale et l'étude d'impact globale, avec à date les connaissances que nous avons sur le projet, et y compris sur le projet commercial.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Nous pouvons conclure ce temps, sachant qu'il y a clairement des questions en suspens. Je retiens qu'Imerys est confiant dans la nature de la roche par rapport au projet porté et par rapport aux réponses qu'Imerys pourrait apporter s'il se passait finalement des choses qui n'étaient pas prévues. Je retiens également des besoins de clarification et de pédagogie autour de ces questions de stériles, de rejets et de contamination dont je ne suis pas sûre que ce soit très clair pour tout le monde. Dans la suite du débat, il y aura peut-être des éléments de

clarification qu'il faudra apporter. Il y a aussi des questions de fond auxquelles ne répondra pas l'étude d'impact à venir très prochainement, mais des réponses seront apportées pour la fin de l'année sur le fonctionnement hydrogéologique, avec des éléments complémentaires qui seraient issus des études, mais également sur les risques spécifiques qui seraient liés aux dépôts et qui seraient faits sur la nature des dépôts, afin de voir les risques de pollution des eaux qui seraient générés par ces dépôts et qui permettront d'éclairer la suite du processus vis-à-vis du public.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Exactement.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci. Nous allons passer rapidement à la deuxième table ronde en lien avec les sujets de gestion de la ressource en eau, à savoir quel pourrait être l'impact de ce projet sur la ressource Sioule. Merci à nos intervenants. Deux d'entre vous vont rester sur place, dont Imerys et les services de l'État. Nous allons profiter des regards croisés d'autres interlocuteurs, avec le SAGE Sioule, représenté par le président de la Commission locale de l'eau, Monsieur JOURNET, et l'animatrice du SAGE, Céline BOISSON. Nous avons également le SIVOM de Sioule et Boule, le syndicat qui regroupe les collectivités et qui s'occupe de l'eau potable, représenté par Monsieur LAPLANCHE. Nous avons également l'ASA des Champagnes qui va nous parler d'agriculture et d'irrigation avec Madame GIRAUD, ainsi que la fédération [départementale] de pêche représentée par son président, Monsieur GAILLARD.

Les questions que nous allons nous poser sur cette table ronde afin de clarifier des éléments importants seront de savoir quelle est la situation aujourd'hui sur le bassin versant de la Sioule, ce que nous avons comme eau, quels sont les usages, les prélèvements et les consommations. Nous avons déjà eu quelques éléments de vocabulaire et de notions avec Charlène DESCOLLONGES. Aussi, savoir dans quelle mesure et à quelles conditions ce projet pourrait s'insérer dans ce contexte parmi les usagers de l'eau, sans que les milieux aquatiques en pâtissent.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Dans le débat, la question de la Sioule s'est invitée de façon très régulière autour d'une crainte sur un manque possible d'eau pour le projet, à savoir s'il y a assez d'eau pour alimenter ces 600 000 mètres cubes par an, quelles seraient les conséquences pour les usagers, car Imerys n'arrive pas sur un terrain vierge. Il y a déjà d'autres usages. In fine, comme le rappelait Charlène DESCOLLONGES, la question des milieux se pose également. Reste-t-il assez d'eau pour les milieux naturels des poissons ? Ce sont donc des questions qui tournent autour de l'usage de l'eau, de quel site nous parlons, de quelle façon sera acheminée l'eau de la Sioule à La Bosse, quelle est la réelle consommation d'eau, puisque nous savons que le lithium consomme énormément d'eau. Combien de consommation d'eau par kilogramme de lithium ? Quels sont les usages mis en concurrence ? Quels usages vont se retrouver en concurrence avec le projet ? Lorsque nous parlons des milieux naturels, quels sont les débits minimums biologiques sur la Sioule ? Les connaissons-nous ? La Sioule est-elle en bon usage quantitatif ? Les usages actuels sont-ils satisfaits ? Observons-nous, comme cela est le cas parfois sur certains territoires, des ruptures d'approvisionnement avec de l'indisponibilité ? Observons-nous des épisodes de mortalité sur la Sioule au moment des périodes de sécheresse ? Se posent ensuite des questions sur le cadre et ce que dit la loi. Un nouvel arrivant peut-il s'installer et générer un prélèvement comme il le souhaite ? Quel est le cadre qui s'applique ? La Sioule peut-elle accueillir réglementairement un prélèvement supplémentaire ? Quid en cas de sécheresse ? Il y a l'agriculture, le tourisme, la pêche et l'eau potable. Que se passe-t-il lorsque nous arrivons sur des périodes tendues, comme il peut y en avoir de plus en plus ? Ce sont donc beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes de ce

côté-là. De quoi s'agit-il lorsque nous parlons de l'étude HMUC ? Quels sont les objectifs ? Sur les pistes à mettre en œuvre, pouvons-nous couper l'eau à Imerys si nous manquons d'eau dans la Sioule ? L'industriel peut-il supporter ce manque d'eau ? Y a-t-il des solutions de substitution ? Sans spoiler les discussions, la fiche eau parle de stockage et cite le barrage des Fades d'EDF comme ressource également possible, mais qu'en est-il ? Aussi, quelle évaporation ? Lorsque nous parlons de stockage, nous pouvons également parler d'évaporation. Est-ce une question étudiée ou qui sera étudiée ? Quel soutien d'étiage ? En cas de crise, que priorisons-nous entre le lithium, l'agriculture et l'eau potable ? Quels sont les usages prioritaires dans ce cas-là ? Nous laissons Imerys nous présenter son regard dans un premier temps sur toutes ces questions.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je vais faire très rapide. J'en ai déjà un peu parlé tout à l'heure. Nous allons sur la Sioule parce que nous avons étudié les autres sources potentielles dans lesquelles nous aurions pu pomper pour compenser les besoins, notamment sur l'usine de concentration pour les 600 000 mètres cubes par an, dont les mares de l'Oligocène, les alluvions et non pas la rivière directement, mais aussi les sources locales et autres. Tous ces milieux-là ne sont pas en capacité aujourd'hui d'avoir ce prélèvement sans avoir un impact fort. C'est le constat que nous avons fait avec ANTEA. C'est donc pour cette raison que nous sommes arrivés sur la Sioule. Sur le secteur de la Sioule, sur le secteur Saint-Pourçain et Ebreuil, nous avons ici La Fontchambert, la station de chargement avec l'autoroute A71 qui passe. Nous avons identifié neuf secteurs sur lesquels nous pourrions potentiellement installer cette station de pompage. Nous en avons retenu deux, dont une dans la zone d'Ebreuil, en bas, avant l'autoroute, puis une autre du côté de Saint-Germain-de-Salles dans ce secteur. Il reste encore différentes études à mener afin de savoir quel est le type d'ouvrage et quelles sont les incidences sur le milieu naturel. Nous avons des écologues qui vont passer à la fois faire des inventaires sur le milieu aquatique et sur le milieu terrestre parce que vous savez bien que certaines parties de la Sioule sont beaucoup plus naturalisées que d'autres. L'implantation d'une station de pompage ici ou là n'aura pas le même impact direct sur le milieu et sur les berges, le foncier, l'urbanisme et autres. Simplement, nous l'avons mis en illustration. Vous avez la petite retenue d'eau qui est du côté, à droite. Sur le secteur de Saint-Germain-de-Salles, nous voyons effectivement des berges qui ne sont plus trop anthropisées. Ici, vous avez un exemple de station de pompage qui est utilisée pour l'irrigation. Lors de la visite qui a été organisée par la CPDP hier sur la Sioule, nous avons vu que, finalement, nous allons nous insérer, si le projet aboutit, au travers de différents usages. Il va donc falloir que nous ayons cette réflexion sur le partage de l'eau avec ces différents usages. Concernant les chiffres que je vous ai donnés tout à l'heure, aujourd'hui, ce que nous sommes capables de présenter avec ces 600 000 mètres cubes par an, c'est ce que nous estimons et ce que les personnes compétentes des bureaux d'étude qui nous accompagnent estiment comme être relativement faibles, avec un impact sur le débit d'étiage et le fameux QMNA5 qui serait de 0,6 %, soit une baisse de lame d'eau sur Ebreuil de 1,3 millimètre. Nous parlons donc de choses qui nous semblent raisonnables et qui paraissent compatibles avec le milieu. Ceci étant, c'est ici l'aspect quantitatif. Il faut maintenant voir comment nous pouvons nous insérer dans l'aspect réglementaire.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pourriez-vous expliquer ce qu'est le QMNA5 ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je vais probablement me faire corriger, mais c'est la période de retour de cinq ans sur lequel nous avons le niveau le plus bas. Je ne sais pas si le BRGM ou Madame DESCOLLONGES veulent corriger ce que j'ai dit pour être beaucoup plus exact.

Mme Charlène DESCOLLONGES – Pour une Hydrologie Régénérative

C'est un débit statistique d'étiage qui est un débit mensuel. C'est donc une moyenne mensuelle qui est effectivement le débit mensuel le plus bas, qui a une période de retour de cinq ans. Il a une chance sur cinq de se produire chaque année, mais c'est un débit moyen mensuel. Cela reflète la période mensuelle et non pas directement sur le journalier.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Merci. Vous avez tout à l'heure mentionné le VCN3. J'en profite pour dire que c'est de mesure que nous allons partir pour les études sur le réchauffement climatique sur la Sioule et sur laquelle nous pourrions revenir. Si je reviens sur les aspects réglementaires, vous avez ici, dans les quotas d'étiage du 1^{er} juin au 30 septembre, une autorisation de prélèvement qui a été définie de 4,9 millions de mètres cubes. Sur les données de 2020, notre besoin s'élève, sur ces quatre mois, à 50 000 mètres cubes [par mois], soit 200 000 mètres cubes. Aujourd'hui, les prélèvements qui ont été faits sur ce quota par les différents usagers sont de 3,8 millions. Cela veut finalement dire que pour le besoin d'Imerys et le besoin actuel, nous sommes à 67 % des quotas disponibles. Il n'empêche que nous savons aussi que nous allons avoir des situations de plus en plus critiques, avec des situations d'arbitrage à faire sur ces différents usages. Sur la partie hiver, nous voyons que nous avons 10 millions de mètres cubes autorisés, avec 400 000 pour le besoin Imerys et 700 000 pour ce qui est déjà prélevé sur l'année 2020. Cela donne les ordres de grandeur du besoin d'Imerys par rapport au cadre réglementaire actuel. Le cadre réglementaire futur va être défini, notamment par les études HMUC, Hydrologies, Milieux, Usage, Climat. En France, nous avons la chance d'avoir ce que l'on appelle les parlements de l'eau, les commissions locales de l'eau. Nous avons déjà eu l'occasion de présenter ce projet trois fois à la Commission locale de l'eau de la Sioule et à celle du Cher. Notre volonté est de pouvoir inscrire ce besoin dans la future étude HMUC.

Si j'en viens maintenant aux différents dispositifs que nous avons regardés pour pouvoir moduler ce prélèvement [en période d'étiage] – encore une fois, notre besoin est linéaire de 50 000 mètres cubes par [mois] – cela concerne la possibilité de stocker. Vous avez ici la photo du lac de Beauvoir et le lac de Montmain que nous ne voyons pas très bien ni dans la photo en bas, mais ce sont des lacs de retenue naturels créés par les dépressions d'extraction du kaolin. Nous savons qu'aujourd'hui, nous aurions la capacité de stocker jusqu'à 100 000 mètres cubes. Nous sommes d'ailleurs en train de regarder s'il y a des possibilités de stocker un petit peu plus. Il y a le sujet de l'évaporation sur ces stockages. Cela veut dire que nous sommes aussi en train de regarder et d'explorer. Nous allons faire des galeries, donc pourquoi pas utiliser ces galeries pour avoir un stockage souterrain. Ce stockage permettrait de prélever moins dans la Sioule pendant que d'autres usagers en ont besoin sur cette période d'étiage qui est parfois critique et qui sera probablement amenée à le devenir. L'autre solution d'appui et de soutien est celle du barrage des Fades qui a un volume de 60 millions de mètres cubes, qui est donc assez considérable. Nous nous sommes bien rendu compte hier, lors de la visite, qu'il était pourvoyeur d'un niveau régulé pour l'ensemble des usagers, que ce soit l'irrigation, l'eau potable, mais aussi le loisir avec le canoë.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

En effet, 40 personnes environ qui avaient demandé à participer à une visite hier ont pu être avec nous sur deux sites, dont la forêt des Colettes, mais aussi à Ebreuil pour parler multi-usage. Une partie des intervenants d'aujourd'hui y étaient, ainsi que des gens parmi vous dans la salle. N'hésitez pas à intervenir également ou à poser des questions particulières. Monsieur HARDOUIN, pourriez-vous justement nous expliquer le cadre réglementaire de manière simple ? Certains codes de textes ne sont pas très compréhensibles.

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Un certain nombre d'éléments ont déjà été illustrés. C'est ici la strate supérieure, avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne, que j'avais évoqué au début, qui recommande de gérer de manière équilibrée et durable la ressource. Ce SDAGE comprend un dispositif. C'est la disposition 7B3 qui demande à plafonner les prélèvements de la ressource dans l'attente de résultats de l'étude HMUC, Hydrologies, Milieux, Usage, Climat. Cela veut dire qu'aujourd'hui, nous sommes dans un dispositif où nous ne pouvons pas ajouter un nouvel intervenant qui viendrait prélever des ressources supplémentaires. Il faudrait, à l'instant T, partager la ressource entre les usages qui sont ceux d'aujourd'hui. Vous avez vu les chiffres qui ont été annoncés par Imerys, qui sont des chiffres que nous pouvons mettre en avant aussi et qui sont des chiffres dont nous disposons également de notre côté. Vous avez donc vu que les autorisations qui existent aujourd'hui, notamment pour l'irrigation, ne sont pas consommées entièrement. Si cette hypothèse était envisagée, il serait possible, dans le cadre réglementaire actuel, à condition de partager différemment la ressource, d'accueillir un nouvel entrant.

Concernant la strate inférieure, c'est le schéma d'aménagement et de gestion des eaux avec la CLE. Le SAGE Sioule gère la réalisation de cette étude HMUC. Lorsque cette étude HMUC sera réalisée, peut-être à l'échéance 2027, cette dernière comportera en données d'entrée l'ensemble des usages et définira, en fonction de l'ensemble de ces usages, quels sont les prélèvements acceptables pour la ressource, en tenant compte des évolutions du changement climatique et de quelle manière nous pouvons la répartir pour laisser, pour les milieux naturels, le maximum de ressources disponibles.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Ce que j'en comprends, c'est qu'aujourd'hui, le niveau réglementaire ne permet pas l'entrée d'un nouvel entrant, mais que des marges de manœuvre existent pour faire de la place à ce nouveau prélèvement sans pénaliser la ressource disponible pour les milieux, ce qui est une crainte.

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Imerys l'a déjà un peu montré, mais nous pourrions peut-être montrer tout à l'heure comment se répartit la consommation sur ce secteur. Il y a effectivement de la place pour utiliser de l'eau sans que cela impacte à la fois les utilisateurs actuels, l'eau potable et le milieu naturel.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Nous parlons donc de cette ressource. Qu'est-ce que l'on en connaît ? Qui s'en occupe ? Nous parlons du SAGE, mais qu'est-ce que c'est ? Nous parlons de clé et de CLE. Nous ne savons pas trop ce qu'il faut dire. De quoi parlons-nous ? Qu'en dit le SAGE ? Que connaissons-nous aujourd'hui de la Sioule ?

M. Gilles JOURNET – SAGE Sioule

Le SAGE est la version plus microscopique du SDAGE puisque le SDAGE travaille sur le bassin Loire-Bretagne. Le SAGE Sioule, pour celui qui nous concerne, est sur le périmètre géographique de tout le bassin versant de la Sioule avec tous ses affluents, de la partie de Combrailles jusqu'à la confluence avec l'Allier. Comme cela a été dit, c'est donc un outil de planification qui s'occupe de la gestion de l'eau et également des milieux aquatiques, et que nous élaborons au niveau local, comme je vous l'ai dit, sur le bassin de la Sioule et sur tout le bassin versant. Nous essayons de fixer les objectifs d'utilisation de l'eau, de la protection et bien sûr, de la mise en valeur de toute la ressource que nous pouvons avoir en eau et également sur les milieux aquatiques. Comme cela a été précisé sur la slide précédente sur le SDAGE, c'est également un outil réglementaire pour s'appuyer sur une gestion durable et une gestion équilibrée, comme il a été dit, pour tous les

usages et les demandes qu'il peut y avoir sur tout le bassin versant. Nous fixons également des recommandations et des prescriptions. C'est dans le document PAGD que nous avons élaboré en 2014 et qui fixe également des règles puisqu'il y a un règlement qui a été adopté.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Si je comprends bien, c'est le SAGE qui dit combien on prélève, combien on peut prélever et qui peut prélever aujourd'hui. C'est donc défini comme cela.

M. Gilles JOURNET – SAGE Sioule

Oui. C'est défini réglementairement. Concernant qui met en œuvre tout cela, nous avons la commission locale de l'eau qui est une instance parlementaire et qui est composée d'un collège d'élus représentant toutes les collectivités qui peuvent se présenter sur le bassin de la Sioule, à savoir le Conseil régional, le Conseil général, les deux conseils départementaux, mais également les communautés de communes et les mairies riveraines. Nous avons donc un collège d'élus, mais également un collège d'usagers avec tous les usagers de l'eau qui ont déjà été cités, dont la Fédération de pêche, les chambres consulaires, que ce soit industrie ou agriculture, ainsi que les collèges de l'État. J'en ai oublié certains et je les prie de m'en excuser. Ces trois collèges ont voté un bureau avec ensuite des décisions et des prescriptions sur les différents sujets que l'on peut nous présenter.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

C'est donc un Parlement d'acteurs locaux qui suivent leurs propres règles à appliquer.

M. Gilles JOURNET – SAGE Sioule

Nous avons tout de même le cadre du SDAGE qui est au-dessus de nous. Nous essayons aussi de nous débattre. Sans faire de polémique, les problématiques que nous pouvons avoir sur Nantes, Saint-Nazaire ou Tours ne sont pas forcément les mêmes qu'à Pontgibaud, à Saint-Pourçain-sur-Sioule ou à Ebreuil, notamment. Nous essayons de le décliner localement.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Localement, c'est-à-dire ? Quel est l'état de la Sioule, aujourd'hui ? Est-elle en bon état ? Y a-t-il assez d'eau pour tout le monde, aujourd'hui ? Y a-t-il de la sécheresse ? Quels sont les problèmes que vous rencontrez ?

Mme Céline BOISSON – SAGE Sioule

Je suis Céline BOISSON. Je suis l'animatrice du SAGE Sioule, qui anime donc la commission locale de l'eau. Nous avons des secteurs qui sont plus perturbés que d'autres et d'autres qui sont en excellent état. L'idée du SAGE est bien de pouvoir, à travers cinq enjeux, mener une planification et une politique de l'eau globale et représentative du bassin versant.

Nous avons donc cinq enjeux. Le premier va être le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides. L'objectif second est d'assurer la maîtrise des pollutions diffuses et ponctuelles pour ensuite mieux la partager. Je passe un peu la réduction et la vulnérabilité face aux inondations. Par contre, il y a un enjeu majeur qui est vraiment l'objectif premier de la CLE, et qui est d'assurer une bonne gouvernance locale de l'eau pour pouvoir mieux partager ses connaissances et ses expériences auprès de l'ensemble des acteurs du bassin. Concernant la question de savoir ce qu'il en est des usages de l'eau sur le bassin de la Sioule, vous avez une carte à droite qui présente un peu les points de prélèvement. J'insiste sur le fait que ce sont des points de prélèvement qui peuvent être aussi bien en eaux superficielles que souterraines. Chez nous, nous avons beaucoup de prélèvements qui sont effectués pour l'eau potable, soit près de 80 %. Ces prélèvements pour l'eau potable sont essentiellement sur des eaux

souterraines, plutôt sur le secteur de la Chaîne des Puys. Ensuite, nous avons des prélèvements pour l'irrigation, soit plutôt les points jaunes qui sont situés essentiellement sur la partie Allier. Les points de prélèvement sont principalement directement sur la rivière Sioule à partir d'Ebreuil jusqu'à Saint-Pourçain. Nous avons aussi quelques prélèvements ponctuels qui sont liés à des activités industrielles.

Globalement, le petit graphique à côté vous présente l'évolution des prélèvements sur l'année. Nous avons donc une légère hausse des prélèvements au fil du temps. Concernant les ressources en eau pour le bassin de la Sioule, sans grande surprise, nous voyons déjà apparaître dans beaucoup d'endroits les effets du changement climatique. Les deux graphes représentent la station de La Saunade à Pontaumur qui est une station qui va être considérée comme non influencée. L'évolution que nous pouvons observer est plutôt représentative des effets du changement climatique que nous pouvons observer sur le bassin. Ce que nous observons sur cette station, c'est une baisse en 30 ans du débit moyen annuel de 15 %. Au niveau du débit d'étiage, celui qui a été pris en référence est la VCN10. C'est le débit moyen sur dix jours consécutifs. Pour le coup, celui-ci s'effondre considérablement avec une perte de près de 50 % en 30 ans. Ce n'est pas très lisible sur la diapositive, mais ce que nous pouvons observer également, sur les petits histogrammes en rouge, ce sont les stations qui ont subi des assècs ces dernières années. Celle qui ressort le plus est en 2009 où nous avions des sécheresses qui étaient importantes. Ce sont des stations sur le réseau Onde qui est suivi par l'Office français de la biodiversité. Ce sont des petits cours d'eau sur lesquels nous n'avons pas forcément de mesures hydrologiques effectuées, mais pour lesquelles nous avons un suivi visuel de l'état d'écoulement de ces cours d'eau. Sur le bassin, nous commençons à avoir des ressources qui peuvent être en tension sur l'amont du bassin, sur les petits cours d'eau. Sur la Sioule, plus en aval, le constat peut être différent puisqu'effectivement, nous avons le barrage des Fades qui assure, via le barrage de Queuille, un certain soutien d'étiage sur la partie aval. Nous avons également ce soutien des tâches qui est renforcé depuis quelques années.

Concernant l'étude HMUC sur le bassin de la Sioule, nous n'en sommes qu'aux prémices. Actuellement, la commission locale de l'eau pilote une pré-étude HMUC. Dans cette étude, elle a vocation à définir un cahier des charges pour ensuite mener une étude HMUC. Pour être très précise et très claire, ces études sont faites pour essayer de voir quelle adéquation nous pouvons avoir entre les ressources et les besoins, tout en conservant un bon fonctionnement des milieux aquatiques. Ensuite, nous avons commencé à prendre un peu d'avance dans le cadre de cette pré-étude HMUC puisque nous savons qu'il va falloir des données qui sont assez longues. L'acquisition est assez longue. Cela nécessite des données qui sont robustes. Sur le bassin, nous avons donc déjà instrumenté une trentaine de stations de petits cours d'eau avec des mesures de débit, des mesures également sur les mêmes stations afin d'identifier quels seront les besoins pour les milieux aquatiques. Aujourd'hui, il est vrai que nous n'avons aucune idée de ce que sont ces besoins pour les milieux aquatiques, et, pour autant, c'est la base de la réflexion dans le cadre des études HMUC. Sur le bassin, nous avons également une trentaine de stations qui permettront d'identifier quels sont les besoins sur les différents petits cours d'eau et sur la Sioule dans le cadre de cette pré-étude.

Une fois que cette pré-étude sera terminée, normalement en décembre 2024, viendra ensuite la question de savoir s'il y a la nécessité ou non de mener une étude HMUC complète, sur quels volets il faudra approfondir les choses, quels seront le coût de ces études, quels vont être les financements qui seront mobilisables pour pouvoir la réaliser et quelle gouvernance sera mise en place pour pouvoir mener à bien ce projet. Toutes ces questions pourront donc commencer à être approfondies à partir de 2025. Pour une étude HMUC, si nous prenons les retours d'expérience des territoires

voisins, nous sommes sur à peu près quatre ans de réalisation. Cela nous porte déjà assez loin dans le temps pour pouvoir avoir une identification des volumes qui pourront être attribués aux différents usages. Le projet EMILI est revenu à plusieurs reprises dans le cadre des différentes réunions de concertation que nous avons menées dans le cadre de cette pré-étude HMUC. Il est évident que les besoins identifiés seront à prendre en compte dans le cadre de la future étude HMUC pour que nous ayons un partage équitable et satisfaisant entre les différents usages, tout en respectant les besoins des milieux.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Je comprends que réglementairement, aujourd'hui, il n'est pas possible d'introduire un nouveau prélèvement, qu'il y a, malgré tout, des marges de négociation entre les différents usages. Qu'aujourd'hui, malgré un contexte qui se dégrade à l'amont du bassin versant, il y a, grâce au barrage des Fades notamment, l'état quantitatif de la Sioule est correct. C'est le terme que vous avez employé. Aussi, qu'il existe des marges de manœuvre à court terme pour introduire un nouvel usage. Par contre, l'étude HMUC va permettre de se projeter dans un avenir qui est celui du réchauffement climatique et qui pourrait peut-être concerner la Sioule de façon beaucoup plus forte que ça ne l'est aujourd'hui.

M. Gilles JOURNET – SAGE Sioule

Oui. Même si nous pouvons dire que la pluviosité annuelle peut être quasiment normale, le problème est la fréquence des précipitations. À savoir que pour une précipitation sur 24 heures de 30 ou 40 millimètres, cela veut dire qu'il y a peu d'infiltration et beaucoup d'eau qui peut s'en aller. De même, étant donné que nous avons quand même moins de tissu neigeux, même si nous ne sommes pas à des altitudes comme les Alpes, l'historique du Massif central voulait que nous ayons une couche neigeuse qui fond progressivement et qui rentre dans les nappes. L'avantage que nous pouvons avoir sur le barrage est qu'il arrive sans doute à capter une partie de cette eau qui partirait directement, ce qui permet d'alimenter le débit sur les périodes de basses eaux, ce qui est quand même un élément primordial qu'il faut prendre en compte. Sans doute une diminution des précipitations et une demande supplémentaire, ne serait-ce que par l'évapotranspiration et, bien sûr, les usages qui peuvent varier. Nous pourrions citer l'irrigation ou l'eau potable, entre autres.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous allons d'ailleurs parler des autres usages. Vous avez dit que pour la Sioule, nous avons de l'eau en étiage grâce au soutien d'étiage du barrage. Il n'empêche que nous voyons quand même des modifications. Il y a moins d'eau à certaines périodes avec des baisses du débit moyen ou du débit sur des jours glissants pendant les périodes sèches et des prélèvements qui augmentent légèrement. Nous allons continuer le tour des usages, puis nous reviendrons sur ce qui ferait que nous pourrions avoir de la place pour un nouvel usage, comment cela pourrait se passer et sous quelles conditions. Nous allons donner la parole au SIVOM. Vous allez présenter ce qu'est le SIVOM. Pour vous, quel est l'état de la Sioule et en quoi est-elle très importante pour vous ?

M. Gérard LAPLANCHE – SIVOM de Sioule et Boule

Le SIVOM exerce actuellement quatre compétences, dont l'eau potable, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et les poteaux incendie avec 35 salariés. L'eau potable est donc la compétence la plus importante pour nous et nous l'exerçons sur 46 communes. Cela représente 17 700 abonnés et 26 800 habitants. Ces dernières années, le SIVOM a distribué une moyenne de 1,6 million de mètres cubes par an. Ce qui est intéressant, c'est de savoir d'où viennent ces 1,6 million. Il y a deux sources d'approvisionnement. Une première source est la source historique du SIVOM Sioule et Boule, soit un captage sous le Puy de Louchadière, dans la Chaîne des Puys,

sur la commune de Saint-Ours dans le Puy-de-Dôme. La deuxième source est celle du pompage direct dans le bief de la Vernue, sur la commune de Mazerier, près de Gannat. Le captage de Louchadière est une galerie de 1,8 kilomètre qui a été creusée au pic et à la pioche dans les années 1950, qui force encore notre admiration et qui produit aujourd'hui 1 500 000 mètres cubes par an. Vous comprenez tout de suite que cela ne suffit pas pour les besoins du SIVOM. Un complément est donc nécessaire. Nous trouvons ce complément chez nos partenaires à Sioule et Morge qui sont le propriétaire de l'exhaure de Peschadoires, situé en aval de Louchadière, et duquel est pompé 1,4 million de mètres cubes par an. Tout cela va dans notre usine de traitement de laquelle sort en moyenne 3 millions de mètres cubes par an, dont une partie va être rétrocedé au SIVOM Sioule et Morge, puis une autre partie arrive par une canalisation de 40 kilomètres au réservoir de Tête des Braillard qui est situé sur la commune de Bègues. La seconde origine est le pompage dans la Sioule au niveau de la Vernue sur la commune de Mazerier. Ce pompage remonte de l'eau dans une usine de traitement qui est en reconstruction actuellement. D'ailleurs, nous avons posé la première pierre la semaine dernière sur cette reconstruction.

Cette usine a deux objectifs. Le premier est bien sûr d'alimenter la ville de Gannat. Le deuxième est d'assurer un complément au réseau interconnecté du SMEA. Cette usine est prévue pour avoir deux lignes de production, chacune de 125 mètres cubes par heure, ce qui représente 250 mètres cubes par heure au total, soit une production annuelle de 1 850 000 mètres cubes. Voilà pour les origines de l'eau que nous distribuons à nos abonnés.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pourriez-vous nous redire la quantité totale d'eau issue de la Sioule qui sert à l'eau potable sur le territoire, en insérant Gannat et la zone alentour. Pouvons-nous avoir le besoin par foyer afin d'avoir un ordre de grandeur en tête ?

M. Gérard LAPLANCHE – SIVOM de Sioule et Boule

Il est difficile de répondre à la première question parce que comme vous l'avez compris, nous ne sommes pas les seuls acteurs sur le cours de la Sioule. Nous avons nos collègues Sioule et Manche qui ont leurs installations et font leurs prélèvements sur la Sioule. En ce qui nous concerne, comme je vous l'ai dit, nous « importons » du Puy-de-Dôme 2,3 millions de mètres cubes par an qui viennent de la Sioule et auxquels se rajoutent les 1,8 million qui vont être potentiellement exploitables à partir de la nouvelle usine que nous aurons à Mazerier.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Qu'est-ce qui vous préoccupe ou vous préoccuperait par rapport à la Sioule et aux changements liés au changement climatique ?

M. Gérard LAPLANCHE – SIVOM de Sioule et Boule

C'est une vaste question. Je pense que tout le monde est préoccupé par le changement climatique. Nous ne sommes pas capables de dire ce qu'il se passera dans les années futures. Nous constatons tout de même qu'il y a plutôt une diminution de débit dans notre captage sous le Puy de Louchadière. Ce n'est pas sans nous inquiéter puisque la structure de la pluviométrie n'est pas la même. Une pluie d'orage sur le Puy de Louchadière ne fait pas la même chose que 50 centimètres de neige, c'est certain. Nous le voyons et nous le constatons.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Comment voyez-vous l'arrivée d'un nouvel usager sur la Sioule ?

M. Gérard LAPLANCHE – SIVOM de Sioule et Boule

Nous pensons raisonnablement que cela est tout à fait jouable, mais il y a des conditions à cela. Ce qui nous gêne, c'est que nous sommes sur des chiffres qui sont des projets et qui sont donc des hypothèses de

travail. Nous sommes assez pragmatiques au SIVOM et nous aimons les certitudes. Tant que nous ne serons pas dans la version commerciale du projet, cela restera des hypothèses. Nous aimerions beaucoup avoir des certitudes sur les volumes annoncés aujourd'hui et la certitude que ces volumes ne soient pas dépassés.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

S'ils étaient dépassés, quel serait le problème ?

M. Gérard LAPLANCHE – SIVOM de Sioule et Boule

Cela pourrait remettre en cause. Nous avons une contrainte, mais nous ne sommes pas les seuls. Les irrigants sont dans la même catégorie d'inquiétude. Notre station de pompage à la Vernue est conditionnée par un débit minimum de la Sioule. Si nous atteignons ce débit minimum, nous n'avons plus le droit de pomper. Cela veut dire que les habitants de Gannat risquent d'avoir soif.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci. Madame GIRAUD, nous pouvons peut-être parler d'irrigation. Voulez-vous bien nous présenter ce qu'est une ASA, ainsi que ce que vous allez nous présenter en termes de périmètres géographiques ?

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Excuse-moi de te couper, mais le chiffre que je retiens pour fixer les proportions afin de voir de quoi nous parlons est 1,8 million de mètres cubes par an prélevé sur la Sioule. Je rapporte ce chiffre aux 600 000 mètres cubes qu'Imerys prévoit. Ce sont donc 250 mètres cubes par heure en termes de débit de pompage et 70 mètres cubes pour Imerys. Je pense que c'est un exercice important de situer ces grandes masses pour voir de quoi nous parlons. Madame GIRAUD, je vous rends la parole. Excusez-moi.

Mme Adélaïde GIRAUD – ASA des Champagnes

Merci d'accorder la parole à l'agriculture ce soir. Je suis présidente de l'ASA des Champagne, qui est une association syndicale autorisée d'irrigation qui a été fondée au début des années 1990. Il s'agit d'une association qui regroupe 43 propriétaires fonciers qui possèdent des droits d'eau sur leurs terres agricoles et un quart de ces propriétaires sont exploitants agricoles eux-mêmes. Les autres choisissent de donner ou non à leurs fermiers l'utilisation de ces droits auxquels sont associés les fameux quotas d'eau qui sont revus annuellement par les services de la préfecture. Les agriculteurs travaillent en lien étroit avec la nature et avec le vivant. Nous sommes également engagés pour relever de plus en plus de défis, notamment environnementaux et afin de répondre aux attentes sociétales. Je parle aujourd'hui au nom de ces irrigants et propriétaires qui sont inquiets de l'arrivée potentielle d'un nouvel utilisateur sur la Sioule. L'objectif de mon intervention n'est pas de se positionner sur le sujet, mais seulement d'énoncer des inquiétudes.

À la création de l'ASA, l'irrigation permettait de gagner en rendement sur les cultures de printemps et donc en rentabilité pour les exploitations agricoles. Aujourd'hui, avec les précipitations variables, les agriculteurs doivent toujours plus s'adapter, notamment sur la gestion de leurs assolements qui sont les différentes cultures sur les parcelles au fur et à mesure des années. Ainsi, l'irrigation devient essentielle pour avoir un panel plus important de cultures et de fourrage. L'irrigation est également importante pour des terrains qui supportent mal les absences prolongées de précipitations. Pour autant, les agriculteurs sont responsables et nous pouvons vous assurer que l'eau est utilisée à bon escient, calculée au plus juste de leurs besoins. C'est d'ailleurs une raison pour laquelle les quotas ne sont pas toujours utilisés. J'insiste sur le caractère essentiel de l'irrigation et qu'avoir un nouvel utilisateur potentiel sur la Sioule entraîne beaucoup d'inquiétudes pour les irrigants.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pourriez-vous nous dire quelques chiffres afin que nous puissions avoir des ordres de grandeur sur la consommation d'eau d'une année à l'autre ? Vous avez dit que cela était variable. Qu'en est-il du quota dont vous disposez au niveau de l'ASA ?

Mme Adélaïde GIRAUD – ASA des Champagnes

Nous avons environ 530 000 mètres cubes de quotas d'eau par an. Selon les années, la consommation est variable de 300 000 à 500 000, parfois très peu, parfois beaucoup plus.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

[Que représente] l'ASA en termes de taille ou de pourcentage par rapport à l'ensemble des irrigants sur le bassin ?

Mme Adélaïde GIRAUD – ASA des Champagnes

Cela représente environ 15 % du bassin Sioule. La première question est « Boire est essentiel, manger est indispensable ». La pêche et le tourisme sont très importants pour notre territoire. D'ailleurs, hier, sur le terrain, nous avons pu voir que l'eau potable, l'agriculture, le tourisme et la pêche étaient complémentaires et solidaires sur ce territoire. Outrepassée l'eau potable, qui sera prioritaire en cas d'étiage insuffisant entre l'industrie minière et les autres utilisateurs ? Nous savons aussi que la Sioule ne semble pas pouvoir accueillir administrativement aujourd'hui un nouvel utilisateur avec des quotas supplémentaires. Comment ces quotas vont-ils pouvoir être attribués au projet Imerys ? Les quotas agricoles vont-ils servir à cette industrie ? Nous avons aussi une question concernant la qualité de l'eau qui pourra être rejetée. Y aura-t-il des contrôles et si oui, comment et à quelle fréquence ? Les irrigants seront-ils prévenus en cas de pollution ? Quelles sont les conséquences que cela pourra avoir sur nos cultures irriguées ou même d'ailleurs sur l'abreuvement du bétail ? Comme nous l'avons dit, l'agriculture a beaucoup évolué. Il n'est plus suffisant de travailler, de faire naître ou d'élever. Il faut être maintenant gestionnaire, écoresponsable, contrôleur, s'adapter aux changements des conditions climatiques et de réglementation et anticiper les risques, voire même changer ces plans au dernier moment. L'agriculture devra bien sûr toujours s'adapter aux conditions météorologiques et aux changements climatiques, mais devons-nous également nous adapter aux projets industriels, quitte à faire périlcliter les exploitations agricoles implantées depuis plusieurs décennies dans le secteur ? Irrigants et agriculteurs, nous espérons sincèrement ne pas être une barrière d'ajustement.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

L'eau est donc pour vous une ressource essentielle aujourd'hui sur la viabilité des exploitations. Pour l'irrigation, en faisant un petit calcul, ce sont 530 000 mètres cubes sur l'ASA des Champagnes autorisés, ce qui représente 15 % au total. Cela fait grosso modo 3,5 millions de mètres cubes par an d'irrigation autorisée. Nous allons avoir les réponses de l'État, tout à l'heure. Ce sera peut-être différent. Nous verrons justement comment cela pourra être décidé, de la place que pourrait avoir un nouvel usager.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Ce que je comprends des chiffres, sur les prélèvements globaux, nous sommes donc aujourd'hui sur un calcul à la louche de l'ordre de 5 millions de mètres cubes entre l'eau potable et l'irrigation sur le bassin de la Sioule.

Mme Céline BOISSON – SAGE Sioule

Non. Sur le bassin de la Sioule, on tourne entre 10 et 15 millions de mètres cubes.

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Il y a un problème de référence. Vous ne parlez pas de la même chose. Il y a un certain nombre de diapositives qui permettent d'éclairer les choses. Je pense qu'il y a un certain nombre de point qu'il faut rappeler dans le cas du barrage des Fades. C'est un bassin qui était soutenu par le barrage des Fades. Dans le règlement de la concession, il est prévu un débit minimum garanti de 2,5 mètres cubes à la seconde. La chambre d'agriculture a négocié, il y a quelques années avec EDF, d'avoir un soutien supplémentaire de 0,7 mètre cube par seconde qui peut être utilisé en cas d'étiage pour permettre de sécuriser l'approvisionnement des irrigants.

L'arrêté-cadre sécheresse définit les mesures que nous prenons lorsqu'il y a des problématiques de restriction d'eau pour limiter les usages sur le bassin concerné. Pour ce qui est du bassin de la Sioule, vous avez l'exemple du 25 août 2023 qui est l'arrêté le plus strict que nous avons pris l'an dernier au regard de la situation de sécheresse que nous avons subie sur le territoire. Vous voyez que l'ensemble des bassins, sauf le bassin de la Loire, sont en situation d'alerte renforcée aux crises, sauf le bassin de la Sioule du fait qu'il est soutenu par le barrage des Fades. Ce barrage constitue une sécurité pour ce bassin, sachant que, comme cela a été illustré dans la présentation d'Imerys – et j'ai bien dit que les chiffres étaient équivalents pour nous sur le secteur concerné – si l'autorisation de prélèvement est de 4,9 millions, le maximum utilisé par l'irrigation jusqu'ici est de 3,5 ou 3,6 millions selon les périodes. Il y a donc une marge, sous réserve que les besoins d'Imerys soient bien ceux annoncés pour une répartition différente. Les conditions de cette répartition, indépendamment de ce que pourra donner l'étude HMUC qui remettra, si elle est menée et si elle aboutit, les choses à plat au moment où elle aboutira. Sous conditions de négociation, aujourd'hui, il peut y avoir l'entrée de ce nouvel acteur sans impact sur les usages actuels.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pour clarifier les choses, il y a donc une autorisation de prélèvement pour l'irrigation à 4,9 millions de mètres cubes par an qui n'est pas consommé complètement et qui dépendent des années et des besoins en irrigation. À quoi correspondent les 10 à 15 millions de mètres cubes ?

Mme Céline BOISSON – SAGE Sioule

Ce sont les prélèvements tout confondus, soit eau potable, irrigation et également industrie. C'est effectivement sur l'année.

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Concernant les 4,9 millions, nous parlons de la période d'étiage.

M. Gérard LAPLANCHE – SIVOM de Sioule et Boule

Vous avez raison. Il y a un distinguo à faire. Les 4,9 millions sont sur la période d'étiage, à savoir du 1^{er} juin au 30 septembre. En effet, si nous comparons 4,9 millions à 15 millions, ça ne colle pas, sauf que nous sommes sur trois ou quatre mois.

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Si nous pouvons revenir en arrière, une diapositive montrait des camemberts. Le camembert n'est pas tout à fait exact puisque c'est essentiellement l'irrigation qui représente les prélèvements sur le secteur pour les raisons qui vous ont été expliquées par le SIVOM. L'eau potable qui est utilisée sur le secteur vient principalement pour l'instant du Puy-de-Dôme. Le camembert est en fait à majorité vert sur le secteur concerné avec une petite mare de bleu.

Sur ce secteur, l'industrie ne représente pratiquement rien aujourd'hui contrairement. Je ne sais pas si c'est intéressant de le faire maintenant, mais nous avons la carte des consommations départementales sur tous les usages pour illustrer si nécessaire.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pour rester sur la Sioule, il y a donc le besoin courant d'eau et la période d'étiage qui est la période critique. Pourriez-vous, pendant que vous avez la parole, nous expliquer, en cas de sécheresse, ce qu'il se passe en termes de règles de gestion, de priorités des usages et peut-être des chiffres de débit que vous auriez sur les dernières années ?

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Nous pouvons regarder le graphique pour l'an dernier. 2023 est une année sèche, même si nous avons eu des coups d'eau pour la profession agricole qui ont été réguliers et qui ont permis d'éviter d'avoir trop à irriguer ou de subir les contraintes d'un arrêté sécheresse plus strict. Le minimum observé l'an dernier a été de 3,12 mètres cubes par seconde le 24 août 2023 [débit]. Évidemment, les différentes données ne sont pas comparables. L'année la plus sévère que nous pouvons mentionner sur un cycle relativement court est 2019. En cas de sécheresse, l'arrêté prévoit plusieurs niveaux avec « Alerte », « Alerte renforcée » et « Crise ». Chacun de ces niveaux a un seuil de débit et en fonction de ce seuil dont le débit est observé sur cinq jours pour l'alerte et douze jours pour l'alerte renforcée, nous passons à des mesures qui sont définies dans l'arrêté-cadre. Ces mesures s'appliquent aux différents usages, notamment l'irrigation, mais aussi les activités économiques. Par contre, dans le cas des industriels, les restrictions sont normalement comprises dans l'arrêté d'autorisation de l'exploitation. Sophie pourra compléter si besoin. Les industriels ont, dans leurs arrêtés d'autorisation, les conditions dans lesquelles ils réduisent leur consommation d'eau, tout simplement parce que nous sommes sur un autre mode de fonctionnement. Pour des process industriels, il peut y avoir des problématiques de sécurité de l'installation industrielle et de production. Par exemple, si nous prenons des fours, un four ne s'arrête pas comme ça. Cela prend plusieurs jours pour s'arrêter. Les industriels ont donc des conditions particulières de mise en œuvre. De la même manière, il peut y avoir des problématiques de production. Lorsque nous arrêtons un procédé de production, il faut parfois plusieurs semaines ou plusieurs mois pour les remettre en eau. De ce fait, les industriels ont des dispositions particulières qui sont mises en œuvre, notamment avec les plans de sobriété hydriques qui ont été mis en place dernièrement, dans lesquels les industriels qui bénéficient d'autorisations anciennes dans lesquelles ils ont des autorisations relativement conséquentes. C'est le cas sur Montluçon avec les anciens fabricants de pneus qui avaient des autorisations très importantes avec la réduction de leur activité. Ces autorisations ne sont plus justifiées. Ils font donc des plans de sobriété hydrique pour dire dans quelles conditions ils réduisent leur production en cas de crise.

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Les plans de sobriété hydrique permettent d'indiquer de la part de l'industriel comment il va réduire ses consommations en cas de pic, mais également, et c'est surtout là que nous les poussons, comment ils vont réduire tout au long de l'année et de manière pérenne leur prélèvement et les investissements qu'ils vont consentir pour que la moyenne descende. Dans ce cas-là, ils peuvent bénéficier, en période de crise, de réductions moindres parce qu'ils font un effort sur toute l'année. C'est surtout cela que nous recherchons. Sachant que l'arrêté national ministériel sécheresse spécifique aux ICPE indique a minima 25 % de réduction en cas d'épisode de crise. Cela pourrait donc être imposé dans l'autorisation.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pour qu'Imerys baisse donc son prélèvement de 25 %, voire d'être bloqué.

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

Il y a effectivement des questions de sécurité. Nous n'allons pas demander à un industriel d'arrêter ces prélèvements si c'est pour

mettre en danger la population sur d'autres risques que la pénurie d'eau. La préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes a signé l'année dernière des orientations pour ces services qui demande d'être un peu plus exigeant que cet arrêté ministériel qui demande une réduction de 25 % et rappelle bien dans ses orientations quels sont les usages prioritaires de l'eau. Les usages prioritaires de l'eau, ceux auxquels nous ne toucherons pas, concernent l'eau potable, l'abreuvement, la sécurité civile – la lutte contre les incendies – et la santé. Je crois que j'en oublie un autre. L'industrie ne fait pas partie des usages prioritaires.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Sur ce plan hydrique de réduction de l'usage de l'eau, dans le cas d'Imerys, cette demande se passerait-elle au niveau de l'étude d'impact avant même de démarrer, ou bien est-ce quelque chose qui aura lieu après ?

Mme Sophie SEYTRE – DREAL

A priori, nous pouvons espérer que la réduction sera faite dès le départ. Les technologies évoluent et une installation industrielle évolue également avec les technologies. Peut-être que ce qui sera autorisé aujourd'hui, en considérant qu'aujourd'hui, c'est le maximum qui a été atteint, peut-être que dans 20 ans, nous nous dirons « Non. Aujourd'hui, nous avons des techniques qui sont différentes et qui permettent d'être encore plus efficaces. Par exemple, le groupe Safran qui est sur Montluçon vient de passer au zéro rejet liquide alors qu'avant, il avait des rejets dans le milieu.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous allons continuer le tour des usages puisque nous avons la fédération de pêche avec nous. Monsieur GAILLARD, pourriez-vous nous expliquer votre regard sur la Sioule et ce qui pourrait être préoccupant pour vous par rapport aux évolutions que vous constatez aujourd'hui et par rapport à l'arrivée d'un nouvel usager ?

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Nous, pêcheurs de la Fédération de pêche de l'Allier, Fédération de pêche et de la protection du milieu aquatique, pour nos milieux aquatiques, nous avons besoin d'eau, comme tout le monde, en quantité et de qualité pour assurer la continuité de nos poissons migrateurs. Nous avons également besoin des crues morphogènes pour alimenter nos zones humides et nos nappes. Dans les besoins de prélèvement et tout ce que cela engrange, nous demandons vraiment à ce que le débit réservé soit respecté.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est le débit réservé ? De quoi s'agit-il ?

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

C'est le débit minimum en sortie de barrage.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Quel est l'enjeu de cela ?

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

C'est d'avoir un débit minimum, comme je vous le disais, pour avoir une continuité écologique.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

C'est donc pour la biodiversité de la rivière.

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Tout à fait. Tout comme l'ASA, nous demandons à ce que s'il y a plus de prélèvements, que le milieu aquatique ne soit pas la barrière d'ajustement non plus.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

De quoi avez-vous besoin par rapport à l'arrivée de ce nouvel usager ? Des garanties sur l'eau qui resteraient dans les milieux aquatiques ?

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Tout à fait. Tout à l'heure, j'entendais dire que les irrigants n'utilisaient pas tout ce qu'ils achetaient comme volume d'eau. C'est très bien. Ils font de gros efforts, mais qu'arrivera-t-il le jour où ils en auront besoin ?

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Et quelle perspective demain de tout cela, si tous les usages augmentent, en effet.

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Il n'y aura plus d'eau dans la rivière.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Monsieur HARDOUIN, pourriez-vous nous préciser quelques éléments sur ce qui pourrait nous garantir par rapport à ces risques ?

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Aujourd'hui, comme je l'ai dit, le barrage des Fades a l'obligation, dans son contrat de concession, d'assurer 2,5 mètres cubes par seconde. Qui plus est, une étude est en cours et fera sans doute l'objet d'un rapport national qui sortira prochainement, et qui identifie un certain nombre de barrages au niveau national, qui constitueraient des réserves supplémentaires. Parmi les barrages identifiés, le barrage des Fades en fait partie. Le barrage des Fades comporte encore la possibilité, au regard de sa configuration, de stocker plus que ce qu'il ne stocke aujourd'hui. Cela est donc possible en respectant également la concession puisqu'EDF turbine en fonction du niveau du prix de l'électricité. Demander à EDF de stocker plus a un coût sur l'économie de la concession. Tout ceci se négocie, mais le barrage des Fades a de la marge. Comme je l'ai déjà dit aujourd'hui, au regard de la consommation qui est constatée et qui a pu être constatée sur les années les plus sèches dans le cycle récent, nous pouvons intégrer un nouvel acteur sans que cela ait d'impact sur ceux existants. Simplement, ce sont des questions qui se discutent pour permettre de satisfaire tout le monde sans qu'il y ait de difficultés. Pour le milieu, le barrage des Fades a une obligation de 2,5 mètres cubes par seconde toute l'année.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

La parole est aux questions du public, avec celles que vous avez déjà transmises par carton. L'intérêt de les formuler par carton est que nous puissions toutes les consigner et aussi les relayer quand elles se rapprochent les unes des autres. Il y a trois grands sujets qui reviennent, même s'il y a plein d'autres questions plus singulières. Un premier volet de questions importantes porte sur le sujet d'une réserve d'eau qui pourrait être implantée sur le site de la mine à Echassières. Aujourd'hui, est-ce une certitude que vous soyez dans l'optique de la constitution d'une réserve d'eau sur le site de la mine ? Si oui, la capacité que vous projetez est-elle certaine aujourd'hui ? Dans quelle mesure ? Cette fourchette pourrait-elle être précisée ? L'autre sujet sur la réserve d'eau est de savoir si, aujourd'hui, cela est comptabilisé dans les besoins que vous communiquez concernant le volume en eau utilisée dans les procédés.

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je vais peut-être commencer par le dernier point pour répondre aux inquiétudes qui sont légitimes. Les 600 000 mètres cubes par an qui représentent un besoin linéaire d'à peu près 50 000 mètres cubes par mois et 70 mètres cubes par heure est un chiffre qui a été donné avec précaution. Nous sommes encore dans les études de faisabilité et nous attendons plutôt à avoir, à la fin, dans le dossier et dans l'étude d'impact finale du projet, un chiffre moindre compte tenu des efforts qui seront faits aussi sur le procédé que ces 600 000 mètres cubes. Concernant le stockage, aujourd'hui, nous avons un stockage sur le site avec les bassins actuels de l'ordre de 50 000 mètres cubes. Nous savons que nous pouvons aujourd'hui monter jusqu'à 100 000 mètres cubes de stockage aérien sur les dépressions de la carrière des kaolins. C'est donc quelque chose qui pourrait être pompé l'hiver et permettre de moduler le prélèvement d'Imerys dans la Sioule, dans la période la plus critique qui est cette fameuse période d'étiage, du 1^{er} juin au 1^{er} septembre, mais qui a même tendance aujourd'hui à s'avancer vers le mois de mai avec des besoins qui font déjà jour dès le mois de mai et parfois jusqu'au mois d'octobre. Ce n'est pas un besoin supplémentaire. C'est vraiment un besoin qui pourrait être utilisé pour moduler le prélèvement d'eau dans la Sioule. La dernière chose que je peux dire sur ce point est que nous réfléchissons aussi. Nous allons avoir, comme dans toutes les industries, des périodes de maintenance. Nous réfléchissons aussi à essayer de voir si ces périodes de maintenance ne peuvent pas avoir lieu justement dans les périodes sur lesquelles nous avons ces besoins critiques en eau et arrêter l'usine dans ces périodes-là pour les besoins de cette maintenance.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Il y a plusieurs questions sur le procédé et sur comment vous allez pouvoir mettre en place cette logique de rétention des eaux sur le site directement. Si vous faites des réserves d'un certain ordre, en termes de volume, comment avez-vous pris en compte l'impact de ces réserves constituées sur le milieu, notamment le fait que cela puisse enlever un certain nombre de volumes d'eau qui revient aux sources, aux nappes, aux cours d'eau et autres le site d'Echassières ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Il faut bien voir que pour l'idée de ces volumes, ce serait vraiment le besoin de 600 000 mètres cubes qui seraient pompés de façon supplémentaire. Cela veut dire qu'au lieu de 50 000 mètres cubes sur les mois d'hiver, nous pourrions par exemple pomper 60 000 ou 70 000 mètres cubes pour constituer ces réserves. Ce ne sont donc pas des réserves qui seraient prélevées dans les milieux locaux, dans les sources locales, autour de la carrière des kaolins ou du massif. C'est une gestion du stock sur l'année à partir du même prélèvement dans la Sioule.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Quelques sujets qui portent sur les études HMUC. Ce n'est pas très clair pour les gens. Qui finance cette étude ? C'est important de le préciser.

M. Gilles JOURNET – SAGE Sioule

C'est une excellente question. Contrairement à l'eau, l'argent ne tombe pas du ciel. Nous sommes bien sûr tributaires à 80 % des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui finance en grande partie ce type d'étude. Vous n'êtes pas sans savoir qu'en ce moment, nous avons des problèmes budgétaires dans notre cher pays et que le président que je suis a quelques craintes de financement. C'est un vœu pieux. Nous voulons bien faire avancer les choses en faisant des études et en apportant notre contribution, mais il est vrai que l'argent restant le nerf de la guerre, cela risque d'être légèrement compliqué. Nous y croyons quand même. Cela peut être un problème de délai avec une perte d'un an ou deux. Je n'ai pas les clés.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

C'est intéressant que vous disiez ça parce que beaucoup de questions sont soulevées sur le calendrier. Perdre un an ou deux, j'imagine que cela peut questionner aussi. Une question qui s'adresse à Imerys et qui revient plusieurs fois est « Si l'étude HMUC a ses résultats en 2027, comment allez-vous intégrer cette temporalité dans le processus de décision concernant la réalisation du projet ? À quel moment prenez-vous votre décision ? Est-ce que cela s'articule avec les résultats de l'étude HMUC ? »

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

C'est une question de temporalité qui n'est pas encore figée. Le président du SAGE Sioule a exprimé la temporalité de l'étude HMUC qui peut potentiellement déraiper. Je ne l'ai peut-être pas dit tout à l'heure, mais l'objectif d'ouverture du projet est pour nous à fin 2028. Nous ne savons pas dire aujourd'hui si nous aurons une concomitance entre la fin de nos études et cette étude HMUC. Par ailleurs, je crois que la DDT a rappelé qu'il y avait aussi, en dehors des aspects réglementaires, mais qui sont à regarder, l'aspect quantitatif avec une marge de discussion.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Sur les études qui seront réalisées, des prévisions d'étiage seront-elles précises sur les 25-30 ans, soit la durée d'exploitation envisagée par Imerys pour sa mine ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Je l'ai évoqué très rapidement et je demanderai à Marc BOISSON de bien vouloir compléter le propos. Nous allons lancer des études sur l'impact du changement climatique sur la Sioule et sur le Cher. Nous le ferons en coordination avec le SAGE Sioule et le SAGE Cher amont. Nous allons utiliser les scénarios les plus pessimistes du GIEC, notamment le scénario RCP 8.5 pour ceux qui le connaissent. Nous allons également utiliser d'autres données historiques que celles du QMNA5, plutôt les données VCN, de façon à avoir une représentation la plus pessimiste possible de l'impact du changement climatique sur les milieux, par rapport à notre projet. Si Marc BOISSON veut préciser simplement les modalités de ce modèle.

M. Marc BOISSON – ANTEA

Bonjour. Je suis Marc BOISSON d'ANTEA. Concernant le changement climatique, il y a à la fois les scénarios du GIEC, avec le scénario 8.5 qui consiste à étudier comme si nous ne faisons rien pour lutter contre le changement climatique. Nous avons donc une certaine concentration de gaz à effet de serre. Ensuite, nous avons des modèles climatiques qui prennent en compte ces impacts radiatifs pour prévoir le climat à long terme jusqu'à 2100. Ces données sont publiques sur le site de la DRIAS. Il y a plusieurs modèles climatiques qui disent ce qu'est le climat dans le futur à partir de ce scénario 8.5. Ce sont des données de pluie, de température et d'évapotranspiration potentielle. Nous utilisons donc des modèles qui vont traduire l'impact de la pluie et l'évapotranspiration sur les débits. Comme cela a été précisé par Alain DUPUY, nous vérifions que notre modèle correspond à ce que nous avons déjà observé. Ensuite, nous introduisons ces données de pluie et d'ETP dans le futur pour calculer, pas le QMNA5 qui suppose que le climat ne change pas, mais plutôt des notions de VCN, c'est-à-dire des débits minimums d'étiage sur un certain nombre de jours glissants. Ces études sont donc en cours. Comme nous ne savons pas quels sont les modèles climatiques les plus adaptés, nous prenons plusieurs modèles climatiques. Nous prenons le résultat qui donne la situation la plus sécuritaire.

Mme Céline BOISSON – SAGE Sioule

Au niveau de la commission locale de l'eau, nous réalisons actuellement un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique qui reprend ce qu'a expliqué Monsieur. Sur le bassin, nous avons pris en

considération trois modèles, avec un modèle plutôt médian, un modèle peu changeant et un modèle qui va, au contraire, apporter beaucoup de changement. En quelques chiffres, nous avons des moyennes à l'échelle annuelle. Il faut s'attendre, suivant les modèles, à avoir + 2 ou + 3,2 degrés en moyenne sur l'année d'ici le milieu du siècle. Au niveau des précipitations, nous sommes sur quelque chose qui est un peu plus stable, mais avec une répartition qui sera différente à l'échelle mensuelle, avec globalement des précipitations à - 1 %, voire + 9 % en fonction des modèles. Au niveau de l'évapotranspiration, nous sommes plutôt sur une demande qui va hausser de 10 à 18 %, soit une très forte hausse de demande en eau de la part de la végétation. L'humidité des sols va également être revue à la baisse avec - 3 à - 12 % en fonction des modèles suivants s'ils sont critiques ou non. Cela va donc influencer le régime hydrologique de la Sioule. À l'échelle de l'année, suivant les modèles, nous pouvons avoir autour des 4 %, mais cela peut être moins comme plus en fonction des différents modèles. Nous sommes plutôt sur une moyenne. Aussi, des étiages beaucoup plus sévères, de l'ordre de - 30 % de ressources en eau et des crues plus importantes autour de 20 %.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Il y a des choses que nous savons déjà et qui devront être intégrées dans l'étude d'impact. Même si nous n'avons pas les résultats de l'étude HMUC, nous savons déjà des choses qu'il faut vraiment intégrer. Aujourd'hui, vous l'avez dit, il n'y a pas de possibilité réglementaire pour un nouvel usager. Néanmoins, les choses se discutent entre usagers et là, c'est la question de comment cela va être discuté, avec qui et dans quel cadre, sur quelle place on donne un nouvel usager ou non. Ensuite, une fois qu'il y aura les résultats d'une étude HMUC, peut-être qu'il pourra y avoir également une réflexion réglementaire différente, si j'ai bien compris. Pour certains d'entre vous, il y a donc suffisamment d'eau, mais sous condition de respecter certaines choses, avec une mise en cohérence réglementaire à prévoir.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Nous avons deux autres questions pertinentes et en même temps courtes. A priori, il y a vraiment des incompréhensions sur l'échelle à laquelle sont réalisées les études. Nous vous questionnons beaucoup sur la pertinence d'une échelle plutôt restreinte par rapport à des impacts qui peuvent être localisés à une échelle qui serait celle du bassin Allier dans son entièreté. C'est quelque chose qui vous est renvoyé. Pourriez-vous préciser l'échelle de vos études et pourquoi elle est pertinente ? Beaucoup pensent que cela aurait dû être plus global. Une autre question revient également plusieurs fois. Dans vos modélisations, pourquoi avez-vous pris une période d'étiage de quatre mois alors que nous savons qu'aujourd'hui, c'est plutôt de l'ordre de sept mois ?

M. Fabrice FREBOURG – Imerys

Sur l'échelle du modèle, je ne sais pas si la question portait sur le modèle pour la Sioule ou si la question portait sur le modèle hydrogéologique pour La Bosse. Le modèle hydrogéologique pour La Bosse est apparu tout à l'heure très rapidement à l'écran. Il fait plusieurs dizaines de kilomètres carrés. Nous lui avons construit des barrières hydrologiques pour pouvoir avoir ce modèle de façon fini, qui sont notamment la Sioule et la Bouble. Ce modèle régional a vocation à être rétréci pour bien comprendre les aspects sur le massif de La Bosse. Je ne sais pas si la question portait sur cette partie-là. Sur la question de l'étiage, je l'ai rappelé tout à l'heure, soit du 1^{er} juin au 30 septembre. Nous savons très bien qu'aujourd'hui, les besoins s'avancent plutôt au printemps et sont parfois après la fin septembre. D'ailleurs, nous avons un décalage réglementaire, si je ne dis pas de bêtises, entre cette autorisation de prélèvement du 1^{er} juin au 30 septembre et l'étiage du SDAGE qui est du 1^{er} avril au 30 octobre.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous allons passer directement au Cher où nous allons poser des questions similaires, mais dans un contexte encore différent. Merci beaucoup. Laurent GAILLARD reste avec nous. Nous accueillons Jonathan BOURDEAU, animateur du SAGE Cher amont, Monsieur GUERIN qui est le président de la CLE Cher amont et Monsieur JULIEN qui est de l'agglomération de Montluçon, gestionnaire de la station d'épuration.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Je profite de la transition qui m'est offerte pour vous signaler que nous avons reçu littéralement des centaines de questions ou de prises de position. Nous avons fait un travail de synthèse. Nous avons fait remonter les principales sur lesquelles nous pouvons apporter des réponses courtes sur le temps d'échange. Néanmoins, cela n'est pas suffisant au regard de la richesse de vos contributions. Nous venons de prendre la décision en direct et en bonne entente avec Imerys, de proposer un temps supplémentaire en visio de 2 heures pour répondre point par point à toutes les questions que nous regrouperons et sur lesquelles vous n'auriez pas eu de réponse ce soir. Nous ne l'avions pas prévu, mais nous le rajoutons parce que vos questions sont vraiment trop nombreuses pour faire l'objet de retours circonstanciés et détaillés sur chacun des sujets. Cela fait beaucoup.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Il y a également toujours la possibilité de poser des questions précises sur la plateforme numérique et de rédiger des cahiers d'acteurs pour les personnes morales. Je vous demande de faire très court sans redire ce qui a déjà été dit. Monsieur RICARD, pouvez-vous répondre à la question de savoir pourquoi Imerys envisage de prélever l'eau dont il a besoin à Montluçon en sortie de station d'épuration. D'où cela sort-il ? Quels seraient les impacts ?

M. Jean-François RICARD – Imerys

Bonjour. Je suis Jean-François RICARD. Je ne me suis pas présenté tout à l'heure en faisant mon intervention. Toutes mes excuses. Évidemment, lorsque nous avons choisi de nous installer à Montluçon, la première chose que nous avons faite est d'avoir pris contact avec la communauté d'agglomération. Puisque c'est un site d'activité, il nous fallait nous renseigner sur tout ce qui était disponible pour nous comme source d'approvisionnement en eau. Nous avons également regardé des sources plus naturelles comme les rivières et les aquifères. Il y avait un projet très intéressant qui s'appelle la Veine Nord, mais qui n'était peut-être pas en temporalité compatible avec nous. C'est tout naturellement que nous avons regardé pour des possibilités de réutilisation des sources proches des voisins industriels. Cela a donc convergé vers l'utilisation de la station de Montluçon.

Quelques explications très rapides sur cette figure, puisque nous avons aussi eu des questions. À l'image de l'usine de concentration, une charge tournante dans notre usine. Sur les diapos précédentes, nous avons dit que nous avions besoin de 14 000 mètres cubes pour remplir cette usine. Ensuite, l'eau va tourner en boucle dans l'usine. Par contre, nous avons ici des pertes qui ont été évoquées. Cela peut être l'évaporation des tours de refroidissement et des humidités qui partent avec nos matériaux, ce à quoi nous devons faire un approvisionnement d'appoint qui viendrait justement de la station d'épuration.

« En quoi cela consiste et pourquoi avons-nous un rejet ici ? » sont des questions qui nous sont apparues. L'eau qui va sortir de la station n'est pas encore assez pure pour notre utilisation à nous. Nous allons donc avoir une étape où nous allons, avec un procédé d'ultrafiltration, récupérer l'eau pour la faire tourner en boucle dans notre usine. Il y aura quand même un rétenteur, ce que l'on appelle une version plus concentrée de ce que nous ne voulons pas faire entrer dans l'usine. Cette charge en élément chimique est la même chose que ce qui est

sorti de l'usine de traitement puisque nous n'avons rien ajouté. Par contre, nous n'avons pas besoin de ce flux. Ces flux d'utilité qui n'ont pas de contact avec le procédé chimique peuvent retourner dans l'environnement. Nous allons aussi ajouter quelques autres débits qui vont être les condenseurs des tours d'évaporation, par exemple. Ce qui nous amène environ ici à 20 mètres cubes que nous allons rejeter dans le Cher. Si nous faisons le calcul, pour bien cadrer ce que nous faisons, nous prenons 80 mètres cubes de la station dont 20 vont retourner au Cher. Ce sont donc deux impacts dont nous pourrions discuter ensuite. 60 mètres cubes ne retourneront pas physiquement au Cher et 20 mètres cubes, en termes de qualité qui vont, eux, retourner au Cher.

Un mot sur le Cher qui fait, lui aussi, l'objet d'un débit qui est soutenu par le barrage de Rochebut qui garantit 1,55 mètre cube par seconde, 97 % du temps. Si nous ramenons notre 60 mètres cubes par heure qui ne retourne pas à la rivière, le barrage va nous retourner beaucoup plus à 1,57 mètre cube par seconde. Si nous rapportons notre 60 mètres cubes par heure en seconde et que nous le comparons avec le débit soutenu, c'est comme s'il y avait une perte de 0,1 % du débit et 1 % du débit à l'étiage en tenant compte du soutien du barrage. Si nous faisons une hypothèse de travail, si le barrage envoyait plutôt 1,56 mètre cube par seconde plutôt que 1,55 mètre cube par seconde, notre impact disparaîtrait. Il y a aussi, dans la même procédure que nous venons d'expliquer pour la Sioule, il y a une étude HMUC qui est en place pour le bassin du Cher qui, lui, devrait être livré un peu plus tôt, nous l'espérons.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Sur le prélèvement des 600 000 mètres cubes par an, une partie retourne au Cher, mais pas tout. Aussi, il y a des rejets sur lesquels il y a des questions de qualité. Y a-t-il d'autres choses à savoir avant que nous puissions avoir le regard des autres acteurs concernés ? Non ? D'accord. Nous allons faire un point avec la CLE et le SAGE. Pouvez-vous nous expliquer rapidement dans quel état quantitatif est ce territoire ? Quelles sont les questions que pose le projet EMILI ?

M. Jean-Pierre GUERIN – SAGE Cher amont

Je ne vous fais pas l'historique de ce qu'est une Commission locale de l'eau. Pour ce qui nous concerne, c'est celle du SAGE Cher amont, de Vierzon à Mérinchal. Pour faire simple, et mon collègue l'a d'ailleurs brillamment expliqué tout à l'heure, nous sommes le Parlement de l'eau. Pour ce qui est des inquiétudes quantitatives, aujourd'hui, nous avons un organe régulateur. Comme la Sioule a le barrage des Fades, nous avons le barrage de Rochebut. À partir du moment où nous réussissons à stocker assez d'eau dans ce barrage et que nous avons la possibilité, avec la courbe de décharge, d'assurer 1,55 mètre cube, nous n'avons pas de souci aujourd'hui pour alimenter la rivière. Nous sommes en ZRA, en zone de répartition des eaux, ce qui est quand même préoccupant. Nous serons donc très vigilants. Voilà ce que je peux vous dire aujourd'hui. Jonathan, y a-t-il des chiffres plus précis ? Non ? Nos *slides* sont-elles prêtes ?

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Oui, j'ai demandé le passage des *slides*. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'implique la ZRA ? Nous viendrons ensuite sur la station. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi la question se pose de réutiliser l'eau plutôt que d'aller la prendre dans la rivière ?

M. Jean-Pierre GUERIN – SAGE Cher amont

Ce que je peux déjà dire, c'est que nous n'impactons pas du tout les modalités de prélèvement, puisque nous ne sommes plus dans du prélèvement. Nous sommes plutôt dans le non-retour à la rivière, ce qui n'est pas tout à fait pareil parce que les prélèvements ne sont même pas utilisés. C'est un peu pareil que sur la Sioule. Il y a beaucoup de « progrès » dans les entreprises. Je me tourne d'ailleurs vers le directeur de l'eau et de l'assainissement, mais concernant les

autorisations de prélèvement, nous sommes à peu près à la moitié de consommation. Voilà ce que je peux dire aujourd'hui. Naturellement, cette eau qui a déjà fait son petit fil dans le petit cycle de l'eau retournerait plutôt en partie à la rivière, mais en partie pour l'industrie, ce qui n'impacte pas les quantités prélevées, mais bien évidemment que nous devons regarder précisément l'impact du non-retour de ces quantités en période d'étiage. L'étiage est uniquement ce qui nous préoccupe. Nous avons une courbe de décharge du barrage qui peut descendre à 0,8. Lorsqu'elle est à 0,8, il faut vraiment que nous réfléchissions à des moyens pour envoyer le maximum d'eau à la rivière dans les stations d'épuration.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

La situation du Cher aujourd'hui, en termes quantitatifs, est-elle pire que la Sioule ?

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Nous ne sommes pas du tout dans la même situation. Le bassin du Cher est un bassin qui, structurellement, est en crise et en difficulté. Le barrage de Rochebut permet d'assurer, tout comme le barrage des Fades, un soutien d'étiage de 1,55 mètre cube avec un barrage qui comporte ou qui doit comporter, au 1^{er} juin, 14,7 millions de mètres cubes. Pour essayer d'assurer au maximum l'obligation du concessionnaire à 97 % du temps de respecter les 1,55 mètre cube par seconde, il a été souhaité d'augmenter le stockage et de faire un surstockage de 500 000 mètres cubes au 1^{er} juin pour permettre d'assurer le plus longtemps possible ces 1,55. Nous nous sommes aperçus, sur les années les plus sèches, que l'étiage peut durer très longtemps. En 2019, je crois que cela a duré jusqu'en octobre ou novembre. Dans ces conditions, depuis 2023, nous avons établi une ligne de décharge automatique pour éviter d'avoir à prendre des arrêtés de réduction du débit d'étiage. Automatiquement, au 1^{er} septembre, si le stock dans le barrage est inférieur à 7 millions de mètres cubes, nous passons à 0,8. Je crois que ce 0,8 perturbe la Fédération de pêche parce que nous pouvons passer rapidement de 1,55 à 0,8. Il faut voir que, dans les années à venir, nous étudierons la possibilité de faire cette ligne de décharge un peu plus souple. Dans tous les cas, nous essayons de faire en sorte que ce 1,55 soit garanti le plus longtemps possible. Au regard du fait que nous sommes sur un bassin structurellement en crise, nous descendons forcément en fin d'année à 0,8, d'où l'importance que le projet ne se fasse pas avec un prélèvement dans le Cher et d'où la réutilisation des eaux usées. Par contre, le non-rejet d'une partie peut avoir une influence sur le reste du bassin et notamment l'aval puisque le Cher sert aussi à l'alimentation en eau potable d'un certain nombre de communes du Cher. C'est pour cette raison que le pétitionnaire devra démontrer dans ses études que ce non-rejet d'une partie des eaux de la station n'a pas d'impact. Les chiffres qui ont été annoncés sont des chiffres très minimes. Ils seront à garantir dans le cadre des études et du dossier qui sera déposé par le pétitionnaire.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci. Si nous pouvons en revenir au SAGE, pouvez-vous rapidement nous expliquer les usages de l'eau et ce qu'il vous paraît important à préciser afin que nous puissions regarder ce projet de manière éclairée ?

M. Jonathan BOURDEAU – SAGE Cher amont

Pour rappeler et resituer le SAGE Cher amont en comparaison avec le SAGE Sioule, c'est un SAGE qui fait 6 750 kilomètres carrés, soit quasiment trois fois plus grand. C'est donc un très grand territoire. Nous n'allons pas réinventer les enjeux. C'est toujours la même chose, soit protéger l'eau potable et le milieu aquatique. Je ne vais pas le répéter, mais c'est un territoire très fragile sur la ressource en eau, car globalement, sur sa partie amont, il ne fonctionne quasiment que par

les pluies. En gros, s'il pleut, ça coule, mais s'il ne pleut plus, ça ne coule plus. Nous voyons le complexe de Prades dans la photo de gauche et le débit est garanti, mais c'est la météo qui conditionne la garantie.

En amont du barrage, il arrive que le Cher soit à zéro, à sec, et il faut quand même restituer un débit. Nous avons beau dire que c'est garanti, lorsqu'il n'y a plus d'eau qui rentre, il n'y a plus d'eau. Il faut donc s'organiser derrière pour l'eau potable. En termes d'évolution des débits, nous avons pris deux stations, dont une qui est en amont, non influencée par le barrage et qui est l'affluent principal du Cher, la Tardes, lorsque nous voyons – 54 % du débit, soit le plus bas, et sur une quarantaine d'années. C'est factuel. Nous ne trichons pas sur les données. Cela montre bien qu'il y a quand même une baisse notable et ce qui ne fait pas de gros débit. En bas à droite, c'est ici le cumul des arrêts sécheresse sur l'ensemble du bassin du Cher. Ici, c'est en 2017. Depuis les dix dernières années, nous avons globalement les dix dernières années les plus pires en termes de sécheresse, hormis deux années pluvieuses, soit 2014 et 2021, me semble-t-il. Nous cumulons les années de sécheresse et de déficit en eau.

Par rapport aux usages en aval, je ne sais pas si cela va être dit, mais les principaux usages sont l'eau potable. Nous avons 9 millions de mètres cubes attribués, c'est-à-dire en volume prélevable, puisque lorsque nous sommes en zone de répartition des eaux, nous appelons cela des volumes prélevables. C'est une enveloppe disponible. Cela avait été présenté par Madame en introduction. C'est une quantité d'eau allouée et ce qui reste est pour les milieux aquatiques. Cette quantité d'eau va être ajustée avec l'étude HMUC. Nous ne l'espérons pas avant 2027 afin de ne pas donner de faux espoirs avant. Entre le prélevable et le prélevé, nous pouvons toujours jouer sur les chiffres. Ce sont des chiffres publics et accessibles sur le site du SAGE. Sur l'année 2019, a été prélevé au total sur le bassin du SAGE, 35 millions de mètres cubes. Je parle au total, avec industries, eau potable et irrigation. Globalement, c'est constant pour chez nous. Pour l'agriculture, cela varie en fonction des années. Cela peut donc vous donner une idée des volumes en gros.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Aujourd'hui, il y a donc quand même un gros problème d'eau sur le Cher.

M. Jonathan BOURDEAU – SAGE Cher amont

Concernant les chiffres sur lesquels nous travaillons, nous avons parlé de débits, dont les VCN, les débits les plus bas. Il faut voir qu'à l'année il y a de l'eau, mais il arrive à un moment de l'année où cela craque et la Fédération de pêche pourra vous le dire. Les poissons ne peuvent pas se mettre entre parenthèses trois jours. C'est donc là le gros souci.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

C'est donc impossible et pas du tout raisonnable d'essayer de pomper de l'eau.

M. Jean-Pierre GUERIN – SAGE Cher amont

Le problème sera critique pendant les périodes d'étiage, c'est-à-dire deux ou trois mois. Il faut donc absolument trouver une solution pour minimiser le non-rejet à la rivière. C'est ce dont la CLE a réfléchi. Même si nous n'avons pas été saisis sur ce problème, nous avons quand même réfléchi en amont à la commission locale de l'eau. La proposition que nous pourrions faire si elle a été saisie serait de regarder comment nous pouvons minimiser, en période d'étiage, le non-retour à la rivière. Ce sont 600 000 mètres cubes qui seront prélevés, au risque de faire défaut dans les deux mois ou deux mois et demi d'étiage.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

La proposition d'Imerys d'aller utiliser l'eau de sortie de la station d'épuration est donc la solution qui paraît aujourd'hui la plus réalisable

parmi toutes les possibilités. Il y a des conditions et des questions qui se posent par rapport à cela, notamment de savoir comment nous limitons l'impact du non-rejet et quelle est la qualité du rejet.

M. Jean-Pierre GUERIN – SAGE Cher amont

Il y a tout de même une précision à fournir. Le directeur pourra me confirmer les chiffres, mais en termes d'assainissement, la STEP, la station d'épuration, rejette entre 6 et 7 millions de mètres cubes par an. Pour les 600 000, c'est facile à faire. Cela fait entre 8,5 et 10 % de prélèvements qui ne retourneraient pas à la rivière. La capacité de mettre à disposition de l'eau en sortie de STEP est énorme. Elle est multipliée par 10. Le problème est que, pendant ce temps-là, nous ne la remettons pas à la rivière. Ce n'est pas tout à fait le même problème et nous avons toutes les capacités pour encore tirer sur la rivière puisque nos autorisations de prélèvement ne sont pas atteintes. Je jongle sur les deux dossiers parce que j'ai aussi une fonction sur l'eau et l'assainissement de la région montluçonnaise. Cela me permet donc un peu de jongler. J'espère que je ne vous perds pas trop.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Monsieur JULIEN, en tant que gestionnaire de la station d'épuration, quel est votre regard sur cette situation, sur le projet et sur ce qui est proposé ?

M. Olivier JULIEN – Montluçon Communauté

Bonjour à tous et à toutes. Je m'appelle Olivier JULIEN. Je suis directeur du service de l'eau et de l'assainissement de Montluçon Communauté. Je souhaite évoquer dans un premier temps nos services publics. Comme j'aime le rappeler, nous sommes des services publics et donc au service d'un territoire, d'une population et évidemment de l'intérêt général. J'évoquerai nos compétences et également les réflexions qui sont en cours avec le projet EMILI d'Imerys.

Tout d'abord, nous sommes un service public. Nous assurons la compétence de la production et de la distribution d'eau potable dont nous allons parler succinctement. Nous assurons également la compétence de l'assainissement, des eaux usées. Nous avons également une activité plus restreinte de distribution d'eau brute pour des activités économiques. Nous avons 52 agents qui permettent de faire fonctionner notre service au quotidien 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Tout d'abord, la production d'eau potable puisque nous disposons d'une usine de potabilisation qui produit quotidiennement 7 000 mètres cubes. Ce qu'évoquait Jean-Pierre GUERIN tout à l'heure, c'est notre capacité technique et notre autorisation administrative à prélever et à produire 20 000 mètres cubes par jour. Nous avons donc une marge sur cette usine de 13 000 mètres cubes par jour. Pour autant, ce n'est pas l'option qui a été retenue d'utiliser cette eau à destination du projet EMILI. C'est bien la réutilisation des eaux usées qui fait l'objet de ce projet dans le sens d'une conduite vertueuse, et également dans le sens des prescriptions du plan eau 2023 qui oriente les conduites vertueuses dans ce sens. Poumon de la réutilisation des eaux usées, notre station d'épuration principale, la station d'épuration de Montluçon, a été modernisée en 2011 et qui dispose d'une capacité de 88 000 équivalents habitants. Cette station va traiter les effluents provenant de 220 kilomètres de canalisations souterraines, qui prélève donc les effluents des habitants et également celles des activités économiques. Aussi, des eaux claires, notamment les eaux pluviales, qui permettent de transiter et de traiter une moyenne de 18 000 mètres cubes par jour d'effluents qui correspondent aux 6-7 millions qu'évoquait Monsieur GUERIN. Puisque nous mesurons ces données quotidiennement, nous avons un minimum transitant à la station de 7 000 mètres cubes par jour, à comparer aux besoins d'Imerys qui ont été stipulés à 600 000 mètres cubes par an, soit 1 650 à 1 920 mètres cubes par jour. Nous trouvons les deux références dans les éléments bibliographiques.

Les exigences complémentaires de qualité ont été évoquées. Nous ne pourrions pas utiliser les eaux sorties de station d'épuration pour le projet EMILI. Il est nécessaire de les traiter de manière complémentaire, notamment par des techniques de filtration sur membrane. Nous avons évoqué l'ultrafiltration. Nous envisageons également des solutions de filtre à sable et des systèmes d'osmose sur l'usine à proprement parler. En ce qui concerne les enjeux que dispose notre collectivité, c'est évidemment de trouver des partenariats équilibrés, qu'ils soient économiques et techniques. Avec Imerys, cela passera par une usine pilote qu'il est prévu d'installer pour vérifier la capacité à obtenir les niveaux de traitement exigés par le projet d'Imerys.

Pour conclure, un petit bilan que nous avons déjà évoqué, avec les besoins en réutilisation des eaux usées. Je dirai simplement qu'il y a aussi des emplois sur cette usine. Nous devons présumer de l'existence des effluents domestiques que nous récupérons et qui vont nécessiter quelques adaptations sur nos systèmes de collecte d'assainissement. Nous estimons à peu près à 20 mètres cubes par jour, avec des pointes à 3 ou 4 mètres cubes par heure, pour ce qu'il faudra récupérer. Montluçon Communauté a souhaité également étendre, en tout cas, étudier la faisabilité d'une extension de ce dispositif de réutilisation des eaux usées à destination d'autres activités économiques qui existent aujourd'hui, notamment sur la zone d'activité de Pasquis. Nous avons donc des études de faisabilité qui sont en cours. Tout ce que nous venons de dire est soumis à des études environnementales, mais aussi à des études de faisabilité technique et économique qui sont en cours de réalisation et sur lesquelles nous n'avons pas aujourd'hui toutes les conclusions.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Monsieur GAILLARD a notamment parlé de non-rejet dans les milieux aquatiques, d'une partie du prélèvement, par exemple, ainsi que de la question des rejets. Pourriez-vous nous faire part de vos remarques à ce sujet ?

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Ce que l'on observe, c'est que cela fait encore moins d'eau qui est remis et ici, particulièrement dans le Cher.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

C'est donc très critique pour vous aussi.

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

C'est critique, car c'est une rivière qui est beaucoup plus fragile que la Sioule, surtout en période d'étiage, comme cela a été dit.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Avez-vous des suggestions à faire ?

M. Laurent GAILLARD – Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Non, je n'ai pas de suggestions.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Il nous reste deux minutes pour Imerys et les services de l'État, si vous souhaitez justement apporter des précisions par rapport aux questions de non-retour dans les milieux aquatiques ou par rapport à la question de la qualité des rejets que nous n'avons pas traitée. Que faut-il retenir sur les enjeux et sur ce qui est proposé dans le cadre du projet ?

M. Jean-François RICARD – Imerys

Je crois que les enjeux sont assez simples. Il faut voir avec la collectivité comment nous pouvons moduler nos activités pour éviter que ce manque de retour au Cher soit critique. C'est un défi. Des sites de stockage comme évoqué à Echassières sont beaucoup plus difficiles à trouver dans un secteur déjà très urbanisé. Il y a peut-être la piste du barrage à évoquer, mais c'est vraiment un défi pour cela. En termes de qualité d'eau, nous aurons un dossier à déposer. Tout ce que nous faisons, tous les coûts de décharge sont ici pour éviter toute contamination au Cher. C'est tout à fait favorable. Ceci dit, pour notre rejet de 20 mètres cubes, il faudra bien démontrer dans le dossier d'autorisation à quoi il va consister et qu'il sera acceptable pour l'environnement, autant en termes de qualité chimique que d'impact sur le biote qui est déjà présent et qui est déjà très stressé.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Ce seront donc des études d'impact, notamment sur le projet pilote et l'encadrement réglementaire. Nous allons être obligés de clore. Cela nous intéresse vraiment d'avoir le regard de Charlène DESCOLLONGES sur ce qui a déjà été dit, même si ce n'est pas complet et que nous n'avons pas fait tout le tour de piste autant que prévu.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Une remarque est soulevée par trois ou quatre participants qui ne comprennent pas certaines subtilités sémantiques. À partir du moment où il y a un certain volume d'eau qui n'est pas rendu au milieu naturel, certaines personnes comprennent que nous ne parlons pas de prélèvement, mais cette idée d'un non-retour d'un certain volume d'eau à un moment donné dans les milieux s'apparente à la même chose pour eux. Cela rejoint ce que disait Monsieur GAILLARD précédemment, et que nous le voulions ou non, c'est quand même une ressource en moins qui ne retourne pas dans les milieux. Cela est revenu plusieurs fois. Je me permets donc de le dire, même si ce n'est pas une question. Concernant les questions, il n'y en aura qu'une seule sur le Cher, afin de savoir si nous connaissons les débits minimums qui permettraient d'assurer la survie des milieux aquatiques pour le Cher.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pouvez-vous prendre la parole, du côté du SAGE ?

M. Jonathan BOURDEAU – SAGE Cher amont

C'est un peu compliqué avec le Cher, parce qu'il est influencé par le barrage. Via HMUC, dans le volet « M », « Milieu », c'est un volet qui est essentiel puisque c'est celui qui va permettre de définir le besoin des milieux en termes de débit. C'est le petit dessin qui est assez simple et qui montre les volumes prélevables. C'est la part qui est nécessaire pour faire vivre les milieux aquatiques. Pour l'instant, nous restons sur les niveaux que nous avons ici. Au plus bas, nous descendons à 0,8 et l'étude HMUC pour le Cher prendra en compte ces éléments-là, et nous y travaillerons. Aussi, toujours prendre en compte la température dont nous ne parlons pas assez. La Fédération de pêche fait des suivis thermiques. Bien souvent, nous sommes à plus de 25 degrés, ce qui est léthal pour les truites, par exemple. C'est donc à prendre en compte. Ici, je ne vais pas donner des chiffres, puisque c'est dans le cadre de l'étude qui va se faire.

M. Nicolas HARDOUIN – DDT Allier

Pour terminer, je rappelle que le contrat de concession prévoit 0,8 mètre cube par seconde. Cela veut dire que c'est ce qui a été calculé à un moment donné comme étant le débit minimal nécessaire. Le fait qu'il y ait une nouvelle étude qui sera réalisée permettra éventuellement de faire évoluer ce seuil minimal pour garantir la sécurité du milieu.

M. Nicolas LE MEHAUTE – CPDP

Merci. Nous arrivons donc à la conclusion. Merci beaucoup aux intervenants. Nous allons laisser Charlène DESCOLLONGES nous donner son regard sur les questions qui ont été partagées et sur les questionnements avec lesquels elle reste, les éléments produits au cours de cette table ronde, ce qu'elle en retient et le message qu'elle souhaite faire passer également.

Mme Charlène DESCOLLONGES – Pour une Hydrologie Régénérative

Merci beaucoup. Je n'ai pas vu le temps passer. Je ne sais pas vous, mais c'est quand même assez dense et très riche. Je note beaucoup de choses. À la fois, il y a une grande richesse d'informations et de données d'études qui ont été apportées par Imerys. Je note donc tout de même un effort de transparence et d'exigence pour se conformer à la réglementation locale. Ils sont aussi ouverts au dialogue, notamment avec d'autres acteurs des territoires. Je note, sur les trois thématiques, le sujet des impacts sur site à proprement parler. Il y a quand même un besoin de compléter les garanties sur le fait qu'il n'y aura pas d'impact en termes de pollution par rapport aux eaux pluviales, dont les lixiviats qui vont atteindre à la fois les stériles, mais aussi les résidus à long terme. Il y a un effort de transparence à faire aussi à ce niveau-là. Aussi, des études sont en cours. Nous notons l'exigence d'Imerys et également des services de l'État sur la surveillance de ces projets.

Je vais passer maintenant sur les deux autres sujets. Pour la Sioule, on se doutait que c'était déjà tendu. Je note de la bouche des agriculteurs qu'ils ne souhaitent pas être les variables d'ajustement, tout comme la Fédération de pêche ne souhaite pas l'être avec les milieux aquatiques. La question est de savoir comment faire de la place à ce nouvel arrivant. Quelles seront les marges de manœuvre ? Aujourd'hui, elles ne sont pas très claires. Aussi, j'ai vraiment été frappé par la baisse du débit d'étiage sévère, c'est-à-dire le VCN3, sur la Sioule en l'espace de 30 ans, soit quasiment la moitié moins. Le changement climatique qui est déjà à l'œuvre va très vite. Il va falloir prendre beaucoup de précaution sur les études en cours, les études climatiques notamment et la nécessité – je me tourne vers les gestionnaires de bassin, que ce soit le Cher ou la Sioule – d'essayer d'estimer les incertitudes. Quand bien même, nous ferons toutes les études du monde, il y aura des incertitudes. Il n'empêche que cela restera de nouveaux prélèvements sur des secteurs qui sont déjà très tendus et que, malgré tout, nous allons aller sur des étiages de plus en plus sévères, soit des impacts sévères.

J'ai aussi été frappé par l'absence des gestionnaires des barrages dans ce débat. Nous notons qu'il va y avoir un effort de fait sur le soutien à l'étiage, qu'il y aurait potentiellement des marges de manœuvre et que nous serions confiants à ce niveau-là. On nous informe qu'il y aura potentiellement plus de stockage, mais face à une pluviométrie annuelle qui va diminuer et face à un enneigement qui va diminuer, quelles seront les marges de manœuvre pour faire ce surstockage supplémentaire ? Il faut regarder aussi les projections climatiques d'après les différents modèles climatiques. Il faut prendre des pincettes là-dessus. Moi, je ne serais pas si sûre. En termes de planning, nous voyons qu'il y a des études en parallèle du côté d'Imerys, des syndicats de rivière et des syndicats de bassin. Il va donc forcément y avoir des échanges de données. Il sera important de maintenir le dialogue là-dessus.

Sur le Cher, je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi tendu. Il est vraiment dommage, de par le timing, que nous passions si peu de temps sur le Cher. La réutilisation des eaux usées traitées peut sembler être une bonne solution, mais cela s'apparente tout de même à une consommation là où en était le Cher, et déjà peut-être très bas. Encore une fois, il y a des marges de manœuvre qui peuvent être identifiées au niveau du barrage. Je note aussi que, pour le Cher, nous n'avons pas eu de représentants des agriculteurs et la parole des irrigants potentiels. Il y a très peu d'irrigation. Il va y avoir quand même besoin d'eau pour abreuver et potentiellement stocker aussi l'été. Le changement

climatique va induire une demande en eau de fait, soit une potentielle augmentation des besoins en eau agricole qui n'a pas été abordée. Je soumets ce sujet. J'ouvre la porte. Vous la prenez ou non. En tout cas, c'est un sujet que je constate partout où je vais, dans tous les territoires, que ce soit de la montagne ou en plaine. Nous allons vers une augmentation des besoins pour l'agriculture. Cela est donc à associer aussi dans les études potentielles.

Dans tous les cas, il y a une question de sobriété. C'est le premier levier à actionner. Je pense qu'Imerys s'engage sincèrement à faire tous les leviers possibles pour l'efficacité, mais avant tout, il faut faire de la sobriété. Lorsque viendra la crise, il faudra savoir comment s'organiser pour partager ces volumes prélevables qui sont déjà très contraints. Nous allons donc sur des scénarios très critiques qui le seront encore davantage. Merci beaucoup pour cette invitation.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Merci beaucoup pour votre participation en tant que grand témoin, Charlène DESCOLLONGES. C'était très intense, mais très riche. Merci à tous ceux qui ont participé. Madame, que trouvez-vous dommage ?

Intervenante dans la salle

Je trouve vraiment dommage que le véritable débat, vu ce qui vient d'être dit, ne s'engage pas maintenant. S'il y a bien une solution et s'il y a quelque chose à mettre en œuvre le plus tôt possible, c'est bien la sobriété. Pour vivre, l'être humain et le vivant en général a besoin d'eau, pas de lithium, mais il a besoin de sobriété. Ce serait la première chose à mettre en œuvre et y réfléchir ensemble parce que cela se construit collectivement, et non pas les uns contre les autres. Merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – CPDP

Toujours un accueil qui est très attentif à ces enjeux, notamment de la sobriété. Nous en avons déjà parlé. Nous en reparlerons le 8 juin. On repart sur ces enjeux qui sont des données de cadrage global de la transition énergétique dans laquelle se situe ce projet, de ce que signifient ces termes de transition, de sobriété et de dépense énergétique. Je vous invite à vous inscrire dès lundi ou dès maintenant à la réunion du 8 juin, pour ceux qui sont intéressés par ces sujets, ainsi qu'aux autres réunions au regard de ce que nous avons annoncé comme planning, tout à l'heure.

J'insiste sur un point par rapport à ce que nous avons annoncé et à la décision que nous venons de prendre, qui est d'organiser une visioconférence supplémentaire pour traiter toutes les questions et en vous laissant plus de place que ce soir, puisque vous n'avez pas pu avoir le micro entre les mains. Nous annoncerons cette visio lundi. Dès lundi, l'annonce sera faite à l'ensemble des participants qui étaient là aujourd'hui et il y aura également une communication publique. Dès lundi, vous serez en capacité de savoir quand sera positionné ce créneau. Je vous invite donc à reparticiper. Il n'y aura pas de temps de présentation stricto sensu. La logique sera inversée. Nous repartirons de vos questions pour qu'elles puissent être abordées point par point et vous aurez plus largement un temps d'échange où nous accueillerons vos avis, vos contributions et vos interpellations.

Merci à vous. Je vous invite à sortir de la salle pour prendre un verre. Merci de vous diriger vers le petit pot organisé dehors. Merci beaucoup pour vos attentions. À très bientôt. N'oubliez pas de vous inscrire dès lundi. Au revoir.

COMPTE RENDU INTEGRAL DU TCHAT ZOOM DE LA REUNION

Ecurie De Nuit

La perméabilité du granit doit être précisée soit. Mais quand et comment le volume foisonné des chambres d'exploitation de la mine sera-t-il modélisé et pas seulement la galerie de reconnaissance ?

Ecurie De Nuit

Par ailleurs le DMO ne donne pas les dimensions des chambres ni leur volume min max envisagé.

Pourquoi les grands systèmes de faille identifiés dans le schéma géologique structural n'ont pas été du tout pris en compte ?

Christine Siebert

bonjour à tous

CNDP - Commission nationale du débat public

Bonsoir, bienvenue à cette réunion publique dédiée aux impacts du projet d'Imerys sur l'eau !

Ecurie De Nuit

L'étude Antea conclut à l'absence de modification du niveau de la nappe mais les hypothèses sont ultra minorantes pourquoi ne pas avoir réalisé plusieurs scénarios avec des hypothèses moins favorables

Véronique Robert

Est-ce que les résultats des études d'impact arriveront du coup après la fin du débat et/ou des enquêtes publiques ?!

Sophie Luriot

Et oui Véronique 🤔🤔

Annie Rouillard

Et les piézomètres installés dans des zones déjà empoisonnées...(rapport geoderis)..?

Annie Rouillard

Avec quelle méthodologie ?

Jacques Morisot

Donc les stériles ne sont pas stériles!

Est-ce un débat ou une série de conférences? Certes c'est public, mais loin, très loin d'un débat citoyen...

Ecurie De Nuit

Comment comptez-vous boucher les trous des chambres d'exploitation en montant sur plusieurs centaines de mètres ?

Véronique Robert

Si les résultats des études arrivent après les enquêtes publiques, on se fiche de nous !

Brigitte A.

Ils seront soumis à enquête publique si j'ai bien compris

Véronique Robert

Quand l'enquête publique, quand les résultats (fin 2024, 2025, 2028 on a entendu !) ?!!

Véronique Robert

Drôle de débat où les résultats des études ne seront disponibles qu'après la fin du débat...!!!Et... "après" les enquêtes publiques ou quoi ?!!! (2025, 2028 !!!)

Annie Rouillard

Bientôt la Bosse sera baptisée Béton land ... C'est vrai que le sable n'est pas un problème... Pauvre CNDP... Autant d'énergie pour rien, on vous balade comme nous les autochtones...

Brigitte A.

Ils ont répondu il me semble

CNDP - Commission nationale du débat public

Si nous n'avons pas pu répondre à votre question, publiez-la sur la plateforme participative ! Tout au long du débat jusqu'au 7 juillet, la maîtrise d'ouvrage et l'équipe du débat vous répondront :

Véronique Robert

Et les études qui ne sortiront qu'en 2028 ?

L'enquête publique ne comportera pas tous les éléments (et portera seulement le projet pilote).

Est-ce que les questions dans le chat ne sont pas reprises par la CNDP ? Il me semble avoir lu un message en ce sens précédemment ?

CNDP - Commission nationale du débat public

Bonsoir, tous les messages du chat sont bien remontés à l'équipe du débat pour alimenter les temps d'échanges de cette réunion, en plus des questions posées dans la salle, sur place.

CNDP - Commission nationale du débat public

@Véronique Robert pour répondre à votre dernière question, il y aura une 2e enquête publique sur le projet commercial

Véronique Robert

Oui mais à quelle date et est-ce qu'on aura accès aux études d'impact à temps ? 2025, 2028 évoqués précédemment.

R C

Quel est le prix de vente du M3 d'eau prélevé dans la Sioule à Imerys?

Martigan

C'est l'agence de l'eau qui fixe les prix, comme pour les autres utilisateurs.

CNDP - Commission nationale du débat public

Vous pouvez continuer à poser vos questions dans le tchat, nous les faisons remonter à l'équipe du débat sur place et les intervenant.es y répondront en direct durant les temps d'échange !

R C

L'industriel a des contraintes oui mais l'humain aussi comme boire, se laver... et les agriculteurs ils n'ont pas de contraintes eux?

Véronique Robert Exemple typique pour la sécurité car on ne peut pas arrêter de refroidir les réacteurs : les centrales nucléaires et il y en a sur la Loire.

Les réserves d'eau ne sont plus à l'ordre du jour alors?

Véronique Robert

Il faudrait que Hardouin parle plus distinctement.

Au début, Ardouin a parlé de 3,5 m3 comme obligation pour le barrage et à la fin 2,5 m3. Comme il parle dans sa barbe et n'articule pas...

Véronique Robert

Bref, difficile de suivre !

Martigan

Il a dit 2,5m3 pour la partie contractuelle de concession, et 0,7m3 supplémentaires pour les agriculteurs si besoin. Volume supplémentaire payé par les agriculteurs.

Véronique Robert

Ah bon, il a dit ça ou vous avez été capable, vous, d'interpréter ?

R C

En 2027 le cours du lithium se sera effondré en raison de la surproduction mondiale et du coup intéressera beaucoup moins le groupe Lambert non?

Véronique Robert

Est-ce que "la simplification" expédie les études d'impact sur l'environnement dans les procédures d'autorisation ?

Martigan

Il a dit au début, mais j'avoue qu'il n'articule pas beaucoup...
Véronique RobertHa, ha !

CNDP - Commission nationale du débat public

Si nous n'avons pas pu répondre à votre question, publiez-la sur notre plateforme participative ! Tout au long du débat jusqu'au 7 juillet, la maîtrise d'ouvrage et l'équipe du débat vous répondront

Vous êtes une institution (association, entreprise, collectivité ou administration...) ? Détaillez votre point de vue sur les enjeux du débat dans un cahier d'acteur !

R C

L'alimentation de l'eau a toujours été depuis l'abandon de Chambonchard une vraie préoccupation non?

Martigan

Cela avait été évoqué à la réunion à Montluçon d'ailleurs!

R C

L'eau de la station d'épuration est payée par les usagers, Imerys va avoir cette eau gratuitement? ce qui serait un cadeau royal

Bernard Gazet

Merci pour cette soirée bien construite

CNDP - Commission nationale du débat public

Vous pourrez retrouver le replay et les archives de cet événement à cette page, d'ici quelques jours <https://www.debatpublic.fr/mine-de-li...>

RDV le samedi 8 juin de 14h à 18h, pour un forum participatif « Mobilités et lithium : quelles perspectives ? » à Gannat et en ligne !
+ d'infos & inscriptions <https://www.debatpublic.fr/mine-de-li...>